Réal

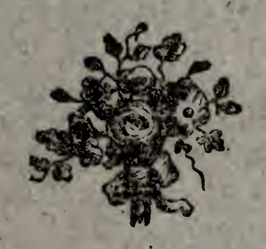
ESSAI

SUR LES JOURNÉES DES TREIZE ET QUATORZE VENDÉMIAIRE.

ESSAI
SUR LES JOURNÉES DES 13 ET 14 VENDÉMIAIRE;

PAR P. F. RÉAL.

Non aliam venturo fata Neroni
Invenere viam .... PHARSAL, *lib.* I.



A PARIS,

CHEZ
- L'AUTEUR, rue d'Orléans S.-H., n°. 17;
- GUYOT, Imprimeur, rue des Francs-Bourgeois, F. S. G., n°. 794.
- LOUVET, Libraire, au Palais-Egalité.

L'AN IV DE LA RÉPUBLIQUE.

ESSAI
SUR LES JOURNÉES
DES 13 ET 14 VENDÉMIAIRE.

UNE réaction funeste avoit anéanti l'esprit public, le Midi étoit en feu; *Lyon*, *Marseille*, *Aix*, noyées dans le sang de leurs habitans assassinés, étoient la proie des émigrés; les émigrés rentroient effrontément, & par bandes, dans le Nord; ils rentroient effrontément, et par bandes, dans le Jura; le volcan de la Vendée menaçoit d'une explosion nouvelle; la *chouanerie*, comme une peste, gagnoit de proche en proche, infectoit déjà le département de l'Eure, et menaçoit d'affamer Paris. Les prêtres, les horribles prêtres de Rome, rendus par un décret parricide à leur funeste énergie, avoient secoué par-tout le flambeau du fanatisme, prêchoient la désobéissance aux lois et l'assassinat des patriotes, portoient le trouble dans les campagnes, la terreur dans les consciences, enlevoient à nos armées leurs défenseurs, & vouloient faire de la France entière une nouvelle Vendée.

Paris étoit devenu l'asyle de tous les conspirateurs, le foyer, le moteur de toutes les conspirations. L'in-

corrigible *royalisme*, toujours battu, espérant toujours, relevoit audacieusement la tête. *Charette*, *Cormartin*, le cardinal *Maury*, le cabinet de Londres, celui de Vienne, d'Artois, Condé, & jusqu'à cet imbécille de Louis XVIII, avoient *officiellement* dans Paris leurs banquiers, leurs correspondans. leurs ambassadeurs. Une bande d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands, d'Anglais, de Suisses, différens d'habits, de langage & de masque, étoient les agens *reconnus* de la vaste conspiration qui devoit dévorer la France.

Des membres de la constituante & de la législature, des femmes, des émigrés, et sur-tout des prêtres réfractaires répandus, distribués dans les différentes sections de Paris, formoient des conciliabules, lioient des parties de jeux, des soupers, où l'on préparoit, sans trop de précautions, l'avilissement, la dissolution & le massacre de la Convention, la proscription et le massacre de tout ce qui avoit été patriote, le retour de *trois* ou *quatre rois*, qui, secondés par *trois* ou *quatre* puissances, devoient, pendant cent ans peut-être, inonder la France du sang de ses malheureux habitans.

Et des représentans, ou bien imbéciles, ou bien atroces, n'ont point été étrangers à toutes ces orgies, ont sanctionné, organisé quelques-uns de ces plans !!!!

Un sistême *d'avilissement*, conçu dans le sein même de la Convention, a été poussé avec une funeste activité. Les journalistes en furent les plus ardens

propagateurs; *le Courrier Républicain*, *le Bulletin Républicain*, *le Républicain*, *le Meſſager du Soir*, *le Courrier Univerſel*, *la Gazette Universelle*, *les Nouvelles Politiques*, *la Quotidienne*, & juſqu'à cet ignorant & lourd *Poſtillon des Armées*, ſe groupèrent pour écraſer la Convention ſous le poids des plus dégoûtantes calomnies.

A côté des journaliſtes parurent les pamphletaires. L'espagnol *Marchenna*, *J. J. Duſſault*, *Tronçon du Coudray*, l'abbé *Morelet*, & mille autres littérateurs commandés par *Laharpe* & *Richer de Sériſy*, inondèrent les départemens de brochures dégoûtantes d'injures & de menſonges.

Richer demandoit un roi; *Laharpe*, patriote comme *Hébert*, demandoit l'anarchie; *Marchenna* rappeloit les émigrés; *Dussault*, aiguiſoit les poignards du fanatiſme ſur la tombe de Louis XVI; *Morelet* évoquoit les ombres; tous enſemble appeloient le mépris, les bayonnettes et la mort sur la Convention nationale. Leur cris de cannibales excitoient les Français au carnage, appeloient ſur notre malheureuſe patrie la famine, la guerre civile, l'eſclavage & la mort.

Leur appel aux brigands retentit juſqu'aux extrémités de la France; leurs écrits ſéditieux renversèrent toutes les idées, corrompirent l'opinion, enflammèrent toutes les vengeances, ébranlèrent les ames foibles, firent égorger ou empriſonner les patriotes, et préparèrent une contre-révolution, dont

l'étendard devoit se lever, dont l'heure devoit sonner à Paris.

C'est au milieu de ces fatales circonstances, c'est environnée d'aussi féroces ennemis, que la Convention nationale, condamnée à l'inaction par de prétendus grands hommes, & au silence par de prétendus politiques, marchoit presqu'entière à l'échafaud, avec l'insouciance de la folie, & achevoit, dans une désespérante tranquillité, cette constitution qui devoit être SON TESTAMENT DE MORT.

Un vieillard, fanatique de royalisme, *Cazotte*, écrivoit, en 1792, à *Laporte*, intendant de la liste civile : *Mon ami, il faut décider le peuple de Paris à faire la contre-révolution* (1)........ *Prions Dieu qu'on prenne la cocarde blanche à Paris et la contre-révolution est faite* (2). Fidèles à ces principes, les conjurés avoient résolu de frapper la République au cœur, en tuant la Convention dans Paris; c'est dans cette ville immense, où la police est nulle sous le gouvernement foible d'un comité délibérant, que les conjurés préparoient ouvertement la contre-révolution.

(1) Voyez les sixième et septième recueils des pièces trouvées chez *Laporte*, page 17.

(2) Voyez le neuvième recueil, page 5.

N. B. Cazotte qui donnoit ces conseils trouvoit que *Durosoi n'étoit pas assez royaliste.*

Jamais on n'avoit vu autant d'étrangers. Les hôtels garnis étoient remplis jusques dans les combles; & le fauxbourg Saint-Germain, si désert il y a six mois, ces vastes hôtels, dont la triste solitude affligeoit il y a six mois les bons Parisiens, se trouvèrent tout-à-coup remplis d'étrangers, de *chouans*, d'émigrés, de prêtres réfractaires, de jeunes-gens, d'employés dans les charrois (1) & de femmes divorcées.

La conspiration devoit éclater dans les premiers jours de vendémiaire.

En attendant, il fut résolu qu'on feroit la petite guerre. Les uns pervertissoient l'opinion par des affiches, des pamphlets et dans les journaux; les autres préludoient aux insurrections par les mouvemens qu'ils excitoient, par les assassinats qu'ils commettoient dans les promenades publiques, les caffés et les spectacles. C'étoit chez *Garchy*, rue de la Loi, au théâtre de la rue Feydeau, sur le boulevard des Italiens, c'étoit sur-tout au Palais-Royal, que les brigands se réunissoient chaque jour & qu'ils concertoient leurs projets.

Les conjurés avoient adopté sans pudeur l'uniforme des *chouans*, l'habit gris à revers et collets noirs ou verds. Les journaux et les députés qui protégeoient cette troupe insolente, s'élevèrent avec fureur contre *Louvet*, qui, le premier, signala avec courage ce

---

(1) C'est une chose bien bisare que la plûpart des jeunes millionnaires, qui ont été arrêtés, étoient dans les charrois.

nouvel uniforme ; on voulut faire passer pour une mode, une fantaisie ce qui étoit pour les conjurés un signe de ralliement. Dans la journée du 13, tous les chefs, tous leurs adjudans, tous les brigands qui parcouroient à cheval les rues de Paris, pour exciter le peuple au combat, avoient cet uniforme.

Jusqu'aux premiers jours de messidor, les mouvemens qui avoient troublé la tranquillité publique conservoient encore la physionomie de *rixes particulières ;* mais, à cette époque, ces mouvemens se présentèrent avec tous les caractères d'une véritable sédition.

L'envoi de la constitution, la convocation des assemblées primaires décidèrent l'ouverture de la campagne.

La formation du camp sous Paris fut le premier prétexte de rupture, & le décret des deux tiers fut celui des premières hostilités.

Dès-lors les orateurs, les pamphletaires, les groupeurs, les journalistes, les spadassins ne gardèrent plus de mesure.

Les journalistes sonnèrent le *tocsin.* Les députés qu'on flagornoit, six mois avant, avec tant de bassesse, ces *représentans à contenance auguste*, n'étoient plus que des *décemvirs*, des *Sylla*, des hommes couverts de tous les crimes de la révolution, sans en excepter le 2 septembre.

Les orateurs succédèrent ; et dès le 11 fructidor

Lacretelle jeune paroît à la Convention. L'insensé! Il n'apperçoit dans les drapeaux des vainqueurs de *Fleurus*, que les *étendards de la terreur*. D'autres furieux lui succèdent; et dans des adresses, où la stupidité le dispute au mensonge, ils accusent insolemment la Convention de *dictature* et de *tyrannie*, et cependant les outrages dont ils la couvrent restent impunis.

Dussault et *Marchenna* tapissent les murs de Paris d'affiches indécentes, incendiaires. Un temps viendra où l'on pourra dire, dans quel boudoir, aux pieds de quelle divinité le sale *Marchenna* composoit ses affiches, & quelle caisse en fit les frais; l'on dira dans quels lieux de débauches, dans quel tripôt de jeux fut fabriquée telle adresse, dans laquelle on a fait un appel à la probité, à la vertu.

Le vieux *Laharpe*, cet homme dans le cœur duquel, depuis 50 ans, l'envie, l'ambition et l'orgueil se livrent une guerre intestine, reprend la plume, et, dans un pamphlet, où son ame haineuse se peint toute entière, déchire, calomnie cette Convention, qui venoit d'honorer ses cheveux blancs, et dont il avoit accepté les bienfaits.

Du sein de la Convention même, un homme, furieux de sa propre nullité, jette le brandon de la discorde qui doit dévorer son pays; c'est *Saladin*. Les fers qu'il avoit portés étoient son seul titre à l'intérêt public; il se sert de cet intérêt qu'il inspire, de cette considération dont il jouit, pour satisfaire

ſa vengeance et ſon ambition; *Saladin* veut être chef de parti !!! Lui, législateur, lui qui doit, le premier, donner l'exemple de la ſoumiſſion aux loix, *mêmes mauvaises*, appele de la *Convention* au *peuple français*. Comme Robeſpierre, il fait imprimer le diſcours qui n'a point obtenu le vœu de l'aſſemblée; et, comme Robeſpierre, il le fait diſtribuer avec profuſion dans toute la république, il l'adreſſe aux aſſemblées de Paris; c'eſt l'étincelle sur la poudre, l'explosion fut épouvantable.

Le 20 fructidor arriva. Ce ſpectacle ſublime d'un peuple immenſe délibérant à la même heure ſur une conſtitution qui doit arrêter tant de calamités, ne toucha point les royaliſtes et les ambitieux. La diſcorde ouvrit les ſalles des aſſemblées primaires. Le premier acte des Français réunis auroit dû être un hymne à l'oubli des injures, à la fraternité; il fut un ſacrifice à la vengeance; tous les patriotes purs, déſintéreſſés, énergiques, furent chaſſés ou réduits au ſilence; on s'occupa avec fureur d'organiſer une inſurrection terrible en organiſant l'anarchie.

Dans Paris, la ſection *Lepelletier* donna le ſignal. Elle étoit plus connue dans les faſtes de la révolution ſous le nom de ſection des *Filles Saint-Thomas*. La France avoit retenti pendant long-temps des *hauts-faits* de ses *brillans grenadiers*. Toujours aux pieds du trône, ils voulurent, en 1792, attaquer les fiers Marseillais, qui en avoient juré la ruine, ils furent battus; on les retrouva dans le *camp de Tarquin*, ils étoient dans le château, ils défendoient le tyran lorſqu'au

10 août le canon de la liberté renversa la monarchie; ils y furent encore battus, et depuis cette époque on n'avoit plus parlé des beaux grenadiers des Filles Saint-Thomas.

Ce sont ces mêmes hommes, si royalistes sous Louis XVI, qui osèrent, le 20 fructidor, s'annoncer les proclamateurs, les défenseurs fanatiques *de la souveraineté du peuple*. Jamais *Marat* ne parla de cette souveraineté avec plus de fureur, jamais *Robespierre* n'en parla avec plus d'effronterie.

Ils jettèrent en avant ce fameux ACTE DE GARANTIE, dans lequel ils glissèrent cette maxime si vraie en principe, mais si fausse et si perfide dans son application actuelle, *que les pouvoirs de tout corps constituant cessent en présence du peuple assemblé*. Ils y parlèrent des *moyens de salut public*.

Cet arrêté fut communiqué par des commissaires aux 47 autres assemblées primaires, applaudi avec transport, adopté avec fureur par la presque totalité des sections. Ce ne fut pendant toute la journée que des *ambassades* réciproques. Le nom de *souverain* se donnoit, se rendoit avec une complaisance, une naïveté, qui auroit excité le rire de l'observateur, si les suites funestes de cette ivresse n'eussent commandé l'indignation.

Dans toutes les sections on prit des *actes de garantie* plus ou moins extravagans; c'étoit la fièvre, le délire de la souveraineté.

Dès le 21, cet *acte de garantie* fut dénoncé à la

Convention nationale par *Colombelle*; tous les bons efprits ne purent fe diffimuler qu'il n'étoit que l'avant-courrier d'actes plus prononcés; la fection *Lepelletier* plaidant la caufe de la fouveraineté du peuple, effraya le gouvernement, qui demanda la permanence de l'affemblée. La permanence fut rejettée; mais en prononçant qu'il y auroit féance du foir, l'affemblée ne diffimula pas fes inquiétudes.

Le foir même on put fe convaincre que ces inquiétudes n'étoient que trop fondées. La fection *Lepelletier*, devenue une *fociété mère*, propofa aux 47 affiliées de Paris, la création d'un *comité central*. Ce nouvel arrêté, qui mettoit au grand jour les projets ultérieurs des royaliftes qui menoient cette fection, fit ouvrir les yeux à la Convention; un décret rédigé par *Daunou*, frappa de mort cet acte d'anarchie. Dès-lors la guerre fe fit ouvertement; et la Convention, qui balançoit dans fes mains les deftins du monde, fut obligée de faire férieufement des préparatifs de défenfe contre une fection de Paris!!!

Il fuffifoit qu'un arrêté de fection fut frappé par la Convention, pour qu'il fût à l'inftant fanctionné, adopté par les *fouverains*. La majorité des affemblées de Paris caffa donc le décret de la Convention; rien ne prouve cependant que le comité central, objet de tant de vœux, de tant de mouvemens, aît alors obtenu une formation publique & officielle. On n'a dû croire à l'exiftence de cet inftrument

d'anarchie, qu'au moment, où, le 7 vendémiaire, *vingt-cinq commiſſaies des ſections ſouveraines* ſe ſont préſentés à la barre; ils ne furent point admis par le préſident. S'ils avoient pu se faire entendre, on auroit vu la répétition de la trop fameuſe ſéance du deux juin. Les brigands qui ſe préſentèrent venoient demander la proſcription des membres du gouvernement les plus connus pour leur attachement à la république & pour leur haîne contre les royaliſtes infâmes qui agitoient Paris.

Une inquiétude générale gagna dès-lors tous les eſprits; on répandit dans les ſections les bruits les plus abſurdes ou les plus atroces; on dénonçoit, dans la ſection de Brutus, qu'on avoit delivré deux livres de poudre fine & des armes à chaque député, et on tiroit de cette diſtribution les conſéquences les plus funeſtes. On annonçoit avec effroi dans la ſection de la Halle-au-Bled, que l'on venoit de planter des potences rue de l'*Arbre-Sec*; la peur dérangeoit toutes les têtes, groſſiſſoit tous les objets; on jettoit entre le peuple et la Convention des ſemences de méfiance, d'aigreur et de haîne qui prenoient facilement racine dans des cœurs ulcérés.

On eſſaya de corrompre les troupes du camp; & les mêmes hommes qui avoient demandé l'éloignement des *drapeaux de la terreur*, adreſsèrent, mais en vain, aux ſoldats républicains, les plus careſſantes adulations, firent de nombreuſes députations, que le ſoldat ne voulut point admettre,

Au milieu de toutes ces tracasseries, les plus grands événemens épouvantoient l'Europe, vengeoient la Convention et le gouvernement des outrages que lui prodiguoient les coquins qui intriguoient dans Paris.

L'armée républicaine passa le Rhin; cette action hardie, déjà si intéressante par elle-même, si décisive, se présentoit accompagnée de traits de courage, d'audace & de générosité, qui aggrandissoient l'ame, qui nous rendoient fiers d'être Français....... Dans les sections, cette nouvelle fut reçue avec une insouciance désespérante; la question des *deux tiers*, les *deux livres de poudre fine*, les adresses aux soldats du camp, les *potences* de la rue de l'*Arbre-Sec*, les arrêtés de *nos frères de la section Lepelletier*, absorboient toute l'attention des *badauds* imbéciles; & cette action audacieuse, dont tous les peuples & tous les siècles parleront, n'a pas seulement obtenu *une mention honorable*, pas un applaudissement de nos graves souverains!

La salle de la Convention retentissoit encore des cris de victoire; bientôt une nouvelle affreuse se répand; à Chartres, à la suite d'une sédition atroce, dans laquelle les cris de *vive le roi* se sont fait entendre, le représentant du peuple *Letellier* s'est donné la mort. Malheur à l'homme qui n'aura pas senti ses yeux se mouiller de larmes, lorsqu'à la tribune de la Convention, Ysabeau fit le récit de ce funeste événement, lorsqu'il lut les deux lettres, à-la-fois si simples, si touchantes et si fières, dans les-

quelles ce représentant du peuple traça ses dernières volontés. Caton imposant silence à son fils, Caton furieux, se déchirant les entrailles, inspire la terreur; *Letellier* se tuant froidement, après avoir calculé que sa mort empêcheroit le sang français de couler; *Letellier* se tuant froidement pour venger la Convention des outrages des avilisseurs, m'inspire une religieuse vénération.

Les sections *souveraines* ont-elles versé une seule larme sur sa tombe? Ah! son nom ne fut prononcé dans leurs tribunes que pour y être calomnié. C'est de Paris cependant que partit le coup qui tua *Letellier*; c'est dans la section de *Lepelletier* que se présentèrent les infâmes commissaires de *Château-neuf*; ce sont des membres de la section *Lepelletier* qui conduisirent ces commissaires à la section de la *Halle-au-Bled* & dans les autres sections; c'est dans la section *Lepelletier* que ces vils royalistes de *Château-neuf* trouvèrent tous les arrêtés, les journaux, les placards et les pamphlets liberticides qu'ils distribuèrent à *Chartres*, à *Dreux* à *Château-neuf*, à *Nonancourt*; c'est dans cette section; c'est sous les auspices des *Richer-Sérisy*, des *Lafond*, des *Lenormand*, que fut décidée la création d'une nouvelle *Vendée* dans *Eure et Loire*; ce sont les nouvelles, les placards & les journaux répandus par ces agens qui excitèrent la sédition dont *Letellier* a péri victime. Et, le journal de Poncelin à la main, les meneurs des sections insultèrent à son cadavre! ils l'accusèrent d'accaparement! Et les *souverains* moutonniers, les *souverains* imbéciles blasphémèrent le nom d'un homme

que l'hiſtoire a déjà gravé ſur la pyramide immortelle qui doit le conſerver à l'adoration de la poſtérité.

A l'aſpect de cette délirante apathie, & de cette ſtupide opiniâtreté, l'homme de bien put un inſtant déſeſpérer de la choſe publique. Les délibérations des ſections devinrent de jour en jour plus inſolentes; on ne pouvoit y prononcer le nom de la Convention ſans exciter des murmures; et parler du gouvernement ſans provoquer les huées et les vociférations. Les propoſitions les plus extravagantes, les plus anarchiques, furent lancées des tribunes ſectionnaires, et j'ai entendu applaudir, appuyer & renvoyer à des commiſſaires la propoſition faite, à la *Halle-au-Bled*, par l'eſcroc *Rozambourg*, d'exiger que le gouvernement donnât à l'inſtant même aux ſections, l'état exact des troupes, des armes, des munitions, des ſubſiſtances, et la connaiſſance des ARTICLES SECRETS des différens traités!!!

Cependant la conſtitution étoit acceptée par-tout, & malgré les menées des agitateurs & les dépenſes des riches ſouverains de la ſection *Lepelletier*, une impoſante majorité ſe prononçoit en faveur des décrets des 5 et 13 fructidor; ce grand procès alloit ſe terminer par une opération arithmétique.

La Convention ſe hâte de publier le réſultat des votes. D'impudens journaliſtes, le lourd *Crétot*, le maratiſte *Poncelin*, le *Meſſager du Soir*, &c., oppoſent inſolemment à la correſpondance officielle des comités, leurs

leurs correſpondances particulières, & donnent un démenti formel à la Convention.

Laharpe lance un nouveau pamphlet, *Chauveau-la-Garde prouve* dans la ſection de l'*Unité* que la MAJORITÉ NE DOIT PAS FAIRE LA LOI; & le glacé *Tronçon-Ducoudray*, ce défenſeur officieux qui, naguères pour plaire aux hommes du jour, aſſaſſinoit froidement les infortunés qu'il devoit défendre, cet homme éternellement & ſucceſſivement dévoré par l'intérêt, l'ambition & la peur, publie dans le département de Seine & Oiſe dont il eſt électeur, un écrit incendiaire dans lequel il défend la doctrine de Chauveau, & appele de la volonté générale à...... *ſa conſcience!!*

Les ſections reparoiſſent à la barre. A leur tête l'infatigable ſection *Lepelletier* vient le ſixième jour complémentaire avec la morgue et l'audace des anciens cordeliers, dicter des loix. Elle gourmande la Convention ſur la miſe en liberté des *terroristes*, elle demande avec une indécente fierté pourquoi *Pache* & *Bouchotte* ne ſont point tués; nous vous apportons, diſoit l'orateur, le DERNIER CRI de la juſtice outragée..... Et la Convention n'a point chaſſé de la barre l'immoral orateur! Un homme célèbre par ſes malheurs, plus célèbre encore par ſon indomptable opiniâtreté, un homme qui n'appele la juſtice et l'humanité qu'au ſecours des prêtres & des émigrés; un homme dont la tête eſt étroite, dont le cœur eſt haineux comme la tête & le cœur de Robeſpierre; un homme à qui l'on ſuppoſe le génie des grandes conceptions,

parce qu'il peut ſuivre péniblement & avec exactitude une *conſéquence* juſqu'à *l'abſurdité*, cet homme, qui ne voit par-tout que le 31 mai, ſe lève et veut prouver à la Convention indignée que l'on n'a pas bien compris l'orateur.... Et les républicains de la Convention ſont obligés d'en venir à des tranſactions meſquines & déshonorantes; pour obtenir le jugement de *Cormartin* & autres chefs de chouans,. Ils ſont obligés d'offrir ſans ceſſe *Pache* & *Bouchotte* ! ! Cette faibleſſe, ce défaut d'énergie contre les calomniateurs donna du courage aux plus vils meneurs. Dans les ſections le plus lâche *motionneur* ſollicitoit avec empreſſement *l'honorable* miſſion de venir inſulter la Convention à ſa barre, et cet eſcroc de *Rozambourg* vint au nom de la ſection de la Halle-au-Bled, rappeler la Convention *à la décence* ! !

Pendant ce ſommeil léthargique de l'aſſemblée, le cercle de la conſpiration s'aggrandiſſoit. Du centre, les rayons se portoient à Orléans, dans l'Oueſt, dans le Nord, dans le Midi. Les couriers ſe multiplioient ſur toutes les routes; les correſpondances ſe ſuivoient avec une meurtrière activité; & déjà quelques petites communes ou dupes ou indiſcrètes trahiſſoient le ſecret des nouveaux *Amis du Peuple*.

A *Nemours*, à *Château-Landon*, &c., après avoir rejetté le décret du 5, on arrêtoit que la prochaine légiſlature pourroit réformer la conſtitution, & l'on confioit le choix de ceux qui devoient travailler à cette réforme, aux royaliſtes les plus forcenés qu'on

nommoit électeurs. A *Mantes* on ne gardoit plus de mesures. Tout ce qui rappeloit l'homme à sa dignité, étoit l'objet du mépris ; & dans des adresses pleines d'injures grossières contre la Convention, & d'adulations stupidement fanatiques pour la prisonnière du Temple, *monsieur le comte de Barruel-Beauvert*, également *électeur*, prêchoit, au nom du *peuple souverain*, la plus révoltante anarchie. (1)

Le dernier coup fut frappé : les agioteurs épuisèrent toutes les ressources de leur infernal génie pour faire hausser les marchandises ; le prix des denrées augmenta dans une progression rapide & désespérante. Dans le même moment on faisoit piller les substances dans Eure-&-Loire ; on les arrêtoit alentour de Paris.

C'est dans ces circonstances que l'on commença à former les grouppes, qui toujours précèdent & pré-

---

(1) Rien de plus évident aujourd'hui, d'après la correspondance saisie chez *Lemaître*, que le vaste plan de conspiration qui tendoit à faire de la France entière *une Vendée*. *Mantes* étoit un des foyers où se préparoit ouvertement ce sanguinaire complot. Dans un rapport officiel qui m'est tombé sous la main, on annonce que les électeurs de Mantes ont assisté à un repas splendide, à la fin duquel on a fait servir un plat de *cocardes blanches ;* que chaque convive, en arborant cette cocarde à son chapeau, a juré d'exterminer la convention et crié *vive le roi !* Sortant à minuit de cette orgie, ivres de royalisme et de vin, au *qui vive* de la sentinelle, nos braves ont répondu : *Chouans.*

parent les orages révolutionnaires ; des orateurs se relevoient pour échauffer les têtes, on s'appitoyoit sur la misère du peuple ; *on n'étoit pas aussi malheureux sous un roi ; les maux venoient de la Convention ; il faut la chasser.......*

Dans quelques grouppes, & dans plusieurs sections, on parloit d'arrêter la Convention en masse.

Les esprits fermentèrent de plus en plus ; les sabres furent tirés, & le sang coula au *Palais-Royal* (1).

C'est dans ces circonstances que le gouvernement se détermina à rapprocher de dix jours la réunion de la nouvelle législature.

Le 10 vendémiaire, Baudin (des Ardennes) au nom de la commission des onze fit prononcer que l'ouverture des séances du corps législatif, indiquée au 15 brumaire, étoit définitivement fixée au 5 du même mois.

Ce décret étoit une réponse tranchante et décisive

---

(1) Le . . . ., une patrouille des grenadiers de la convention fut insultée par une bande de voleurs et de polissons. Ces coquins qui avoient soif de la guerre civile, tirèrent sur la troupe trois coups de feu. Un sergent fut blessé à l'épaule. Les grenadiers pouvoient exterminer les vils royalistes qui les attaquoient, en faisant feu à leur tour. Ils se contentèrent de mettre *la bayonnette en avant*, et à l'instant les assassins, se culbutant les uns sur les autres, se sauvèrent dans les spectacles, où ils allèrent sonner l'allarme.

à cette calomnie tant de fois répétée, *que la Convention vouloit éterniser le gouvernement révolutionnaire, et retarder celui des lois.* Ce décret arrachoit dix jours aux factieux; & au milieu d'une pareille tempête, dix jours enlevés aux conjurés pouvoient sauver la chose publique.

Il paroît que ce décret salutaire déconcerta les mesures des conspirateurs; car c'est de cette époque que leur fureur ne connut plus de bornes. Pour récupérer les dix jours qu'on leur enlevoit, ils prirent la plus étrange, la plus inconcevable, la plus audacieuse résolution.

Depuis le commencement des troubles, le grand objet, et pour ainsi dire, l'unique but des conjurés, avoit été la formation d'un comité central. Une ou deux sections isolées, ne présentoient point aux départemens irrésolus le vœu déterminant de la capitale. Il étoit pressant pour eux de porter un coup terrible, un dernier coup à l'opinion vacillante; il falloit donner une impulsion décisive aux assemblées primaires, leur offrir une *marche commune* à suivre, un *modèle* à imiter; il ne s'agissoit plus de donner des conseils, les conjurés se crurent assez forts pour prêcher l'exemple; il ne s'agissoit plus d'entraver le gouvernement, ils se crurent assez puissans pour s'en emparer; et, le dix vendémiaire, la section *Lepelletier*, usurpant tous les pouvoirs, se créant elle-même assemblée constituante, rendit le DÉCRET suivant:

« Les assemblées primaires de Paris, considérant

qu'au terme de la nouvelle conſtitution, la convocation des aſſemblées électorales doit être faite vingt jours après celle des aſſemblées primaires; que déjà ce terme est paſſé, et que les circonſtances actuelles exigent impérieuſement la plus prompte formation du nouveau corps légiſlatif; que cette formation dépend des opérations des électeurs chargés de choiſir les nouveaux mandataires;

» Conſidérant que le terme de dix jours, que la Convention a prétendu marquer entre la clôture des aſſemblées primaires et la convocation des corps électoraux, ne tend qu'à ſe ménager les moyens d'en reculer encore le terme, d'ajourner la conſtitution acceptée par le peuple entier, de prolonger le gouvernement révolutionnaire, de diviser, ſéduire et terrifier les électeurs;

» Conſidérant que les exemples fréquens donnés juſqu'à ce jour de l'uſurpation, doivent faire préſumer de nouveaux attentats;

» Conſidérant que déjà l'on a employé la violence pour diſſoudre les aſſemblées primaires de pluſieurs cantons des départemens; que le ſang a coulé à Dreux (1), à Nonancourt et à Verneuil (2), que

---

(1) Voyez le recueil des lettres trouvées chez *Lemaître*. C'est en les lisant que les plus incrédules seront obligés de convenir de l'existence de l'horrible conspiration qui tendoit à faire une nouvelle Vendée dans *Eure et Loire*. On vouloit par *Orléans* et *le Loiret* ouvrir de Paris une com-

des préſidens et ſecrétaires et autres membres du ſouverain y ont été égorgés ou plongés dans les cachots; que deux électeurs de Dreux ont été ignominieuſement traînés dans une charrette devant un tribunal militaire établi à Chartres;

» Conſidérant qu'un de ces électeurs eſt un des commiſſaires (1) qui avoient été envoyés pour frater-

---

munication avec Charrette, on vouloit s'ouvrir une autre communication avec les Chouans par *Eure et Loire.*

(2) Pour juger les brigands dont la bayonnette républicaine a fait justice à Nonancourt, lisez les lettres de Bourdon de l'Oise et surtout le rapport d'Ysabeau sur la mort de *LeTellier.* Dans ces cantons, les Chouans avoient coupé les arbres de la liberté; à Dreux, à Châteauneuf, à Nonancourt, il n'en existoit plus de traces; on avoit traîné dans la boue la statue de la liberté; on y assassinoit les patriotes en plein jour. On y avoit incarcéré un citoyen, parce qu'on l'avoit trouvé porteur du numero 7 du journal des Patriotes de 89.

(1) Les quatre bandits qui, sous le nom de commissaires de Châteauneuf, vinrent fraterniser avec la section *Lepeletier*, et qui furent ensuite promenés dans les sections de Paris, sont maintenant bien connus, bien jugés. S'il restoit quelque doute sur le véritable motif de la mission de ces quatre coquins, qu'on lise la relation qu'eux-mêmes ont fait de leur voyage: relation imprimée, distribuée par eux dans *Eure et Loire;* relation qui a fait périr l'immortel *Tellier.* Elle se trouve en entier dans le rapport intéressant d'Ysabeau; (numero 366 an 3 du moniteur.) Les commissaires annoncent, entr'autres choses: «la section du

niser avec les Parisiens ; qu'il n'est pas douteux que le grand crime de la commune de Dreux, aux yeux des usurpateurs, est d'avoir osé témoigner ses sentimens de fraternité aux habitans de notre commune, & sur-tout d'avoir dénoncé les menées odieuses du gouvernement dilapidateur sur la subsistance du peuple, les moyens qu'employoient ses agens pour faire hausser le prix des grains, & d'en avoir proposé à meilleur compte aux assemblées primaires de Paris ;

» Considérant qu'il est constant que c'est à l'impéritie et au brigandage des gouvernans actuels que nous avons été redevables de la disette & de tous les maux qui l'ont accompagnée ;

» Considérant que le seul moyen de faire cesser ces fléaux et d'en prévenir le retour, est d'organiser sans délai la nouvelle constitution ; que cette

---

Montblanc s'est rendue à la convention, et lui a fait part d'un arrêté par lequel elle réprouvoit les décrets liberticides des 5 et 13, et la convention n'a pas osé élever la voix contre un arrêté émané du peuple souverain. . . . Plusieurs sections nous ont remis une foule d'arrêtés où elles ont pris les *mesures les plus vigoureuses* pour comprimer les *terroristes et les despotes*. . . . Le peuple touche enfin au moment *de briser ses fers*. . . . La Convention a eu l'impudeur d'attribuer à ses décrets des adhésions qui n'existoient pas, mais il ne lui est resté que la honte *d'en avoir imposé*. . . . Partout *la Convention est avilie*. . . . Cette relation est signée *Sonnois*, *Courtier*, *Mathou*, *Tastemain* fils.

organiſation dépend de la nomination des députés au nouveau corps légiſlatif, et qu'en conſéquence, toute meſure qualifiée du nom de loi, tendante à retarder les opérations des électeurs, seroit deſtructive de l'ordre ſocial, et doit être regardée comme nulle et non-avenue;

» Conſidérant que tous les caractères de la tyrannie ſe développent, que tous les moyens de terreur ſont prodigués, et que le décret rendu, pour ne convoquer que le vingt les aſſemblées électorales, décèle évidemment l'intention de renouveler à Paris les ſcènes de Dreux;

» Conſidérant enfin, qu'il eſt temps que le peuple ſonge lui-même à ſon ſalut, puiſqu'il eſt trompé, trahi, égorgé, par ceux qui ſont chargés de ſes intérêts,

Arrêtent :

Art. I. Demain, 11, à dix heures du matin, ſans nul délai, les électeurs de toutes les aſſemblées primaires de Paris ſe réuniront dans la ſalle du Théâtre-Français.

Les aſſemblées, dont les électeurs ne ſont pas en nombre, y enverront ceux qui ſont déjà nommés, et hâteront la nomination des autres autant que poſſible.

II. Auſſi-tôt que les électeurs ſeront aſſemblés, ils

en donneront avis aux assemblées primaires des cantons ruraux du département.

III. Chaque assemblée primaire ouvrira demain sa séance à sept heures du matin, et là, les électeurs feront serment, entre les mains de leurs commettans, de les défendre jusqu'à la mort, et les commettans jureront à leur tour, de défendre jusqu'à la mort les électeurs, tant qu'ils rempliront fidèlement leurs devoirs.

IV. Chaque assemblée primaire prendra les mesures nécessaires pour que ses électeurs sortent accompagnés jusqu'au Théâtre-Français par une force armée capable d'assurer leur marche.

V. Dans le cas où la tyrannie oseroit empêcher les électeurs de s'assembler au lieu indiqué, ils se retireront dans leurs assemblées respectives, et là, ils aviseront au moyen de s'entendre avec toutes les assemblées primaires de Paris, pour indiquer un autre local.

VI. Les assemblées primaires de Paris jurent que, regardant cette mesure comme la seule qui puisse sauver la patrie, en mettant promptement en activité la constitution républicaine, elles ne désempareront pas leurs séances de demain, que le corps électoral ne soit définitivement instalé.

Pour extrait conforme,

Signé, BONHOMMET, *président* ;

St.-JULIEN, *secrétaire*.

Cette résolution délirante, colportée dans les autres sections, ne fut pas accueillie par-tout avec la même faveur. Quelques sections, telles que celles des *Gardes-Françaises* et des *Quinze-Vingts*, étoient fermées. Quelques-unes de celles qui s'étoient déclarées en permanence, passèrent à l'ordre du jour; de ce nombre étoit la section *Bon-Conseil*, présidée par *Langlois* (1), rédacteur du *Messager du Soir*. Mais cet arrêté fut adopté avec fureur, dans la matinée du 11, par les sections du *Théâtre-Français*, de la *Butte-des-Moulins*, de *Brutus*, de la *Halle-au-Bled*, du *Mail* et autres, formant une majorité de trente-deux. La section de Bondi, non contente d'y donner son adhésion, en prit un encore plus incendiaire.

---

(1) J'aurai l'air d'avancer un paradoxe et je ne dirai cependant que la vérité : Ce *Langlois*, rédacteur d'un des journaux qui ont le plus servi la cause des royalistes et des Chouans, fut un homme qui voulut sincérement et fortement la république. Il s'étoit vigoureusement battu au dix août contre le château. Il avoit, avec la même fermeté, tenu tête à *Hébert* et à *Chaumette*. Je l'avois trouvé au Luxembourg prêchant, en prison, le républicanisme le plus pur, le plus fervent. Ses malheurs, l'état continuel de souffrances et de maladie dans lequel il languissoit, avoient aigri son ame. Il ne voyoit dans l'Assemblée que la Convention d'avant le 9 Thermidor, et la haine qu'il portoit au régime révolutionnaire le jettoit dans les lignes des royalistes qu'il a toujours détestés. On le dit mort; je le regrette. J'avois commencé à lui faire ouvrir les yeux, et dans son numéro 13 comme à sa section, il s'étoit élevé avec force contre l'incendiaire arrêté de la royale section.

Cet arrêté étoit une déclaration de guerre, la Convention en eut une notification officielle dans la séance du 11 au matin; il falloit y répondre avec la foudre, il falloit, pour épargner le sang des foibles, frapper, écraser dans leur repaire les brigands, qui sonnoient l'heure du carnage..... La Convention n'opposa d'abord d'autre force que celle, désormais impuissante, de la raison et des loix, et, sur le brûlant rapport de Daunou, le foible décret du 11 fut rendu.

Bien des membres, qui connoissoient parfaitement tout le danger de la Convention, indiquèrent un peu durement, peut-être, mais bien franchement, le seul moyen de salut, en demandant que, par une loi formelle, les comités de gouvernement fussent déclarés RESPONSABLES de toutes négligences ou *défaut de mesures*, qui pourroient compromettre la chose publique. *Barras*, en faisant cette salutaire proposition, indiquoit assez qu'il devinoit le secret de la *force* des conjurés et de la *foiblesse* du gouvernement. Il n'obtient que la *permanence de l'assemblée*.

Pour l'homme un peu au fait des mouvemens populaires, et qui avoit calculé d'avance l'effet terrible de celui qui s'organisoit, c'étoit un spectacle bien étrange, bien déchirant, que cette Convention, assistant tranquilement à une cérémonie funèbre, écoutant tour-à-tour de très-beaux morceaux de musique, des harangues véhémentes sur la sédition qui alloit la dévorer, des oraisons funèbres bien touchantes... Désespéré, confondu, je l'avoue, j'ai cru

un inſtant, qu'en célébrant cette fête, la Convention aſſiſtoit vivante à ſes propres funérailles.....

Thibeaudeau demandoit l'ajournement de la fête; et moi, diſoit Tallien, je veux pleurer ſur les mânes des *Condorcet*, des *Vergniaux*, des *Camille*; tirons enſuite le glaive; les bataillons ſe formeront ici; c'eſt d'ici que nous partirons pour aller combattre la nouvelle horde de Charrette....

Pendant que la Convention *délibéroit* contre les conjurés, les conjurés *agiſſoient* contre la Convention. Riant des meſures folles qu'on leur oppoſoit et des menaces impuiſſantes qui n'étoient ſuivies d'aucun effet, ils s'aſſembloient audacieuſement au Théâtre-François. C'eſt-là qu'on vit reparoître un homme, échappé comme par miracle aux fureurs du gouvernement révolutionnaire. Son grand âge, ſa réputation littéraire, d'autres ſouvenirs, attachés à son nom, auroient inſpiré, pour le ci-devant *duc de Nivernois*, le ſentiment du plus vif intérêt; mais *Nivernois* acceptant la préſidence, *Nivernois* annonçant aux bas-flatteurs qui le couronnoient, *qu'à la vue du péril il ſentoit fondre les glaces de l'âge*, n'eſt plus qu'un vil courtiſan, rampant devant ceux qu'il croyoit les plus forts, comme il avoit rampé devant les rois; préparant ſa paix avec Louis XVIII par les ſervices qu'il va lui rendre, et regardant la ſalle où il ſe trouve comme l'*Oeil-de-Bœuf* qui va le conduire au cabinet du roi.

Les électeurs réunis, ſe trouvèrent cependant un

peu déconcertés quand ils s'apperçurent de leur petit nombre. Les troupes envoyées pour les garder n'étoient ni assez nombreuses, ni assez bien armées pour leur inspirer une grande confiance. Quelques jeunes-gens errans çà et là avec de grands sabres; quelques détachemens de chasseurs et de grenadiers, fournis par un petit nombre de sections, réunis à la force armée du Théâtre-François, pouvoient composer une garde d'environ trois à quatre cens hommes.

Une partie de la journée se passoit en vaines délibérations; on recevoit, on envoyoit des députations, on gourmandoit les sections paresseuses ou insouciantes; on se prodiguoit mutuellement les plus fraternelles félicitations; mais enfin, le nombre des électeurs réunis n'augmentoit poin.t Pour cacher sa nullité, le corps électoral, après *s'être déclaré permanent*, fut obligé d'abandonner la salle aux sectionnaires du *Théâtre Français*, les *représentans* se confondirent avec les *représentés*, & délibérèrent en commmun sur les *grands moyens* de sauver la patrie.

Cependant le décret rendu le matin, qui cassoit la délibération de la section Lepelletier, étoit envoyé au département de la Seine, pour être proclamé dans Paris.

Cette publicatiou devoit se faire avant deux heures, elle n'eut lieu que le soir très-tard; elle se fit aux flambeaux.

A peine le cortège fût-il arrivé sur le perron du

Théâtre-Français, que les *gardes électorales*, qui environnoient leurs *repréſentans*, que les ſouverains eux mêmes ſortant en foule de l'intérieur de la ſalle, interrompirent la publication par des cris, des ſifflets, des huées; éteignirent pluſieurs fois les flambeaux qui éclairoient les proclamateurs, et les forcèrent, en ſe jetant ſur eux, de deſcendre les marches du perron.

Cet excès d'audace fit ouvrir les yeux au gouvernement; il connut enfin toute la grandeur du danger, & s'occupa un peu tard de meſures répreſſives aſſez vigoureuſes pour faire reſpecter la loi.

La ſéance ſuſpendue s'étoit ouverte à ſept heures du ſoir. Les bons citoyens, les amis de la République, les premiers fondateurs de la liberté, témoins des excès auxquels les brigands ſe portoient, témoins des imprécations & des menaces qu'ils vomiſſoient contre la Conventiou, s'étoient réunis, ſe ſerroient autour d'elle; jamais les tribunes n'avoient été plus remplies.

Une force armée impoſante environnoit la Convention, de nombreux détachemens d'infanterie & de cavalerie, ſoutenus de quelques pièces d'artillerie, défendoient les quais juſqu'au Pont-Neuf.

Les deux comités ſentirent que le gouvernement, trop diviſé n'étoit pas aſſez fort. La néceſſité de lui rendre ſon énergie en le *centraliſant*, & d'autres conſidérations qu'on ne peut pas publier encore, déterminèrent les amis de la liberté à propoſer la cré-

tion d'une commiſſion de cinq membres, chargés ſpécialement, & excluſivement des moyens de maintenir la tranquillité publique. Les repréſentans Barras, Collombele, Daunou, Letourneur et Merlin (de Douai), composèrent cette commiſſion.

Sa première opération fut d'ordonner le *ſiège* du Théâtre-Français et l'enlèvement de tous les électeurs qui pourroient s'y trouver. Auſſi-tôt que le bruit de cette expédition eût été répandu, tous les patriotes qui environnoient la Convention voulurent en être. Ils demandèrent des armes; il importoit au gouvernement de déployer une force immenſe pour ôter aux factieux l'envie de faire la moindre réſiſtance. Il accepta donc les offres de ſervice, mais il ne fit diſtribuer des armes aux citoyens qui ſe préſentoient, qu'après s'être fait repréſenter *la carte de sûreté* de chacun d'eux, et ſur-tout après que des citoyens, bien connus par leur patriotiſme et leur moralité, eurent garanti la moralité et le patriotiſme de celui qui demandoit à marcher. On prit les noms de ces volontaires, on les forma par compagnies, et à onze heures toutes les colonnes purent s'ébranler.

A la tête de ces républicains, que l'on appela le *bataillon ſacré des patriotes de 89*, & dans leurs rangs, on appercevoit ces vétérans de la révolution, qui en avoient fait les ſix campagnes, qui s'étoient battus ſous les murs de la Baſtille, qui avoient terraſſé la tyrannie, et qui s'armoient aujourd'hui pour défendre

le

le même château qu'ils avoient foudroyé au 10 août. On voyoit à leur tête, ou dans leurs rangs, des officiers-généraux chargés d'ans, couverts de cicatrices et de lauriers; des héros de *Gemmappes*, de *Fleurus*, proscrits, parce que leurs actions éclatantes appartenoient à des noms obſcurs, deſtitués, parce qu'ils avoient vaincu les *Pruſſiens ſans méthode*, et écraſé les Autrichiens ſans ſavoir les *mathématiques* ou l'*orthographe*.

Le moment, où, ſur la terraſſe des Feuillans & dans la cour du Manège, ces bras *déſarmés* reçurent des fuſils ne ſortira jamais de ma mémoire; ils ſembloient rentrer dans leur patrie et reprendre leurs droits; j'ai toujours devant les yeux un vieillard vénérable ſaiſiſſant le fuſil qu'on lui donnoit, le preſſant contre ſes lèvres, contre ſon cœur, levant au ciel ſes yeux mouillés de larmes et s'écriant : *Je ſuis donc encore libre !!*

Là, je retrouvai les reſtes précieux de ces vieux bataillons de Liégeois et de Belges, ſous les ordres de leur ancien général *Fyon*; ils nous avoient donné jadis le ſignal de l'inſurrection, ils venoient alors mourir avec nous pour cette liberté leur antique, leur éternelle divinité.

Malheureuſement la meſure tranchante et déciſive du *cernement*, adoptée trop tard, ne produiſit aucun effet; l'aſſemblée des électeurs s'étoit ſéparée ſur les dix heures & demie & ajournée au lendemain (1).

(1) Sur les onze heures, il prit fantaisie à Sottin et à moi

Pendant qu'à l'aſſemblée électorale, l'infatigable ſection *Lepelletier* préparoit, par ſes agens, ſes moyens d'attaque, elle foudroyoit, dans le lieu ordinaire de ſes ſéances le décret du 11. Par un arrêté bien précis, elle le déclaroit tyrannique & attentatoire aux droits du peuple. Elle ſe déclara en état de rebellion contre la Convention nationale & annonça haute-

---

de savoir par nous-mêmes ce que faisoient les rebelles, que l'on disoit encore assemblés. Nous avons pénétré jusqu'à la rue des Cordeliers sans rencontrer une seule patrouille *ennemie.* Nous appercevions de nombreuses bandes de gens à *tresses* et à *collets verds*, qui, se tenant sous le bras, revenoient de l'assemblée électorale. Dans la rue Haute-Feuille, nous avons été rencontrés par le citoyen Tavillette, marchand libraire, commandant du bataillon du Théâtre-Français, et chef de brigade. Il crut que nous venions pour garder les électeurs; *il est trop tard*, nous dit-il, *les électeurs viennent de se séparer; ils se sont ajournés à demain.* Dans la courte conversation que nous eûmes avec lui, il nous annonça que *la générale seroit battue le lendemain.* Nous lui observâmes que la Convention faisoit des préparatifs formidables de défense : *Bah!* dit-il, *elle n'a pas huit mille hommes, et nous en aurons cent mille.* Cependant les réflexions de mon compagnon parurent faire une vive impression sur lui, il nous quitta tout rêveur.

A notre retour, nous trouvâmes Barras sur le quai, à la tête d'une forte colonne, qui marchoit sur le Théâtre-Français ; nous lui rendîmes compte de ce que nous avions appris. La colonne continua sa marche, et ne trouva personne.

ment qu'elle ne reconnoitroit plus aucun de ses décrets. Cet arrêté, communiqué aux 47 autres sections & adopté suivant l'usage par la majorité d'entre elles, proclamé avec la plus audacieuse solemnité, devint bientôt une des lois générales de la *République de Paris.*

Mais à peine les meneurs de la section *Lepelletier* furent-ils informés de l'expédition tardive dirigée contre l'assemblée électorale dans la nuit du 11 au 12, que, ne pouvant plus se dissimuler tout le danger de leur situation & voyant bien qu'il n'y avoit pour eux que le succès ou l'échaffaud, ils résolurent de tenter les dernières mesures.

Ils abandonnèrent donc, pour un instant, le moyen trop usé de la question *des deux tiers ;* mais ils se saisirent avec une effronterie rare & se servirent avec un succès effrayant de *l'armement* fait la veille par la Convention.

Tous leurs orateurs, leurs commissaires, & jusqu'à leurs colporteurs firent retentir dans Paris, que la Convention, désespérant de son salut, avoit été contrainte de se jetter dans les bras des *terroristes* & des *buveurs de sang.* « Citoyens, disoient-ils dans des proclamations, le règne de la terreur, du pillage & de la mort va reprendre sa fatale énergie, la *Convention* va nous remettre entre les mains des bourreaux ; vos femmes, vos enfans vont être massacrés. » Le tambour battoit dans toutes les sections. A

chaque coin de rue des proclamations, des *groupeurs* & des affiches annonçoient aux Parisiens la même nouvelle; *l'intérêt*, & *la peur*, ces deux divinités des marchands donnoient à ces bruits une consistance telle que plusieurs bons citoyens, ayant essayé d'en démontrer le ridicule & la fausseté, ont été cruellement maltraités.

Les députations reprirent leur brûlante activité & une partie des électeurs se rassembla de grand matin au Théâtre-Français, pour aviser aux moyens de salut public.

De nombreuses patrouilles furent mises sur pied, parcoururent les rues, & les citoyens furent invités à se rendre en armes dans leurs sections.

Cependant la Convention s'assembloit.

La séance permanente reprit à 10 heures.

Le comite civil de la section des Thermes, celui de la section des Gardes-Françoises, annoncèrent qu'aucun de leurs électeurs ne s'étoient réunis au Théâtre-François.

Bientôt on voit paroître à la barre quelques uns des volontaires de ce bataillon sacré si lachement calomnié par les rebelles. Ils jurent de faire respecter les personnes & les propriétés; « loin de nous, disent ces vieux soldats de la révolution, loin de nous toute idée de réaction, & de vengeance particulière; s'il étoit quelqu'un parmi nous qui s'écartât des prin-

cipes de tolérance & d'humanité que vous professez, nous prenons l'engagement solemnel de le repousser avec horreur des phalanges de 89 ».

En ordonnant l'affiche de cette profession de foi, en arrêtant dans la séance du même jour une nouvelle proclamation bien franche, bien paternelle, la Convention acquitoit sa conscience; mais elle parloit à des hommes dont les uns ne vouloient pas, dont les autres ne pouvoient plus être ramenés. La mauvaise foi & la scélératesse des uns, l'opiniâtreté moutonière avec laquelle les autres affirmoient & se persuadoient que la Convention étoit perdue, rendoit toute conciliation impraticable; & le salut public ne pouvoit plus dépendre que d'un grand exemple.

La situation de Paris étoit affreuse, l'anarchie étoit au comble. Toutes les boutiques étoient fermées, la nuit approchoit. De tous côtés les appels repétés du tambour & les hurlemens des proclamateurs convoquoient les citoyens effrayés dans leurs sections. Dans les unes on délibéroit en armes; dans d'autres on agitoit la question de savoir si l'on imiteroit cet exemple; dans la section de Brutus, le soir même du 12, on battoit déjà la générale.

Il faisoit un temps affreux, la pluie tomboit par torrent.

Dès le matin du même jour 12, les comités de salut public & de sureté générale, avertis de ces actes ouvertement contre-révolutionnaires avoient, par un

arrêté, requis les repréfentans du peuple chargés de la direction de la force armée, de prendre toutes les mefures néceffaires pour faire arrêter les membres compofant le bureau de la fection *Lepelletier*, les crieurs & proclamateurs des arrêtés féditieux de cette affemblée, ainfi que les chefs de la force armée qui avoient donné des ordres pour cette proclamation.

Pendant la nuit du 11 au 12, après l'inutile expédition du *Théâtre-Français*, les troupes avoient été renvoyées dans leur camp de la plaine des Sablons. Les repréfentans du peuple chargés de la direction de la force armée, furent requis de les faire, fur-le-champ, revenir à Paris, ainfi que de prendre fans le moindre délai toutes les mefures propres à faire refpecter la repréfentation nationale.

Dans le rapport fait par Merlin de Douai à la Convention, le 14, ce repréfentant, rend au nom des comités, un éclatant témoignage au zèle & à l'activité déployée par les repréfentans du peuple chargés de la direction de la force armée, pour faire exécuter les difpofitions arrêtées par les comités. Mais il fe plaint de ce que tous les généraux chargés immédiatement de l'exécution de leurs mefures, n'ont pas fait preuve de cette vive follicitude, de cette chaleur brûlante que les circonftances exigeoient.

Le général de brigade Defpérières, qui devoit commander une des colonnes, ne fe trouva pas à fon pofte. Il fallut le chercher d'abord & le remplacer enfuite d'après une lettre qu'il écrivit au général

en chef, pour annoncer que *la fièvre venoit de le saisir & de le mettre au lit*, quoique, quelques heures auparavant, il eût paru avec tout l'extérieur d'une très-bonne santé.

A huit heures du soir, le général de brigade *Verdière* reçut l'ordre du général en chef *Menou*, de prendre avec lui soixante grenadiers de la Convention, 100 hommes du bataillon de l'Oise & 20 hommes de cavalerie, pour former la colonne de gauche & marcher sur la section *Lepelletier*. Il lui étoit enjoint de s'emparer du côté gauche de la rue des Filles Saint Thomas & d'y attendre de nouveaux ordres.

Arrivé à son poste, le commandant de la section *Lepelletier*, vient reconnoître la colonne. Il crie aux armes à ses grenadiers qui étoient peu nombreux; il leur ordonne de charger les armes. Verdière fait le même commandement à sa troupe & reste trois quarts d'heure dans cette position.

Sur les dix heures, la colonne du centre arrivant par la rue Vivienne, & celle de droite par la rue Notre-Dame-des-Victoires, le chef-lieu de la section *Lepelletier* se trouva investi.

Le bureau étoit désert; l'assemblée elle-même étoit dissoute, ou plutôt elle s'étoit convertie en force armée; &, son président à la tête, elle défendoit le lieu de ses séances.

Le nombre de ces rebelles n'étoit pas aussi considé-

rable qu'on auroit pu le craindre. Sept ou huit cents hommes, au plus, étoient rangés en potence devant la porte de la section, un des côtés se prolongeant dans la rue Vivienne.

Rien d'aussi facile que d'exécuter alors le désarmement ordonné par les comités ; ce coup de vigueur eût épouvanté les factieux, eût consterné leurs complices ; & le sang n'eût point coulé. Si les rebelles eussent fait résistance, à l'instant pris en tête et sur les deux flancs, par des troupes déterminées à vaincre, culbutés par une cavalerie à laquelle ils ne pouvoient rien opposer, ils auroient été bientôt dissipés, & l'on auroit éteint la rebellion dans son foyer ; & si le sang avoit coulé, ç'auroit été du moins celui des sacrilèges auteurs de cette guerre sacrilège ; & le sang de tant d'infortunés qu'ils ont conduits à la boucherie, auroit été respecté.

Une fausse pitié, une pitié cruelle, une politique inhumaine ont donné d'autres conseils. Le représentant *Laporte*, au lieu d'agir, a parlementé ; on assure que, de son côté, *Menou* disoit aux grenadiers de la colonne près de laquelle il se trouvoit : *Je passerai mon épée au travers du corps du premier qui osera insulter ces* MESSIEURS.

Il fut convenu entre le représentant & les rebelles, que la force armée de la section se dissiperoit à l'instant. *Laporte* autorisa le général à faire retirer les troupes républicaines immédiatement après la séparation & la retraite des insurgés. Une partie de la force sectionnaire simula un mouvement pour défiler ; & le complaisant général *Menou*, au mépris des instructions, déjà si foibles,

du représentant *Laporte*, fit desuite retirer toutes ses troupes.

A peine les troupes républicaines avoient rebroussé chemin, que les sectionnaires reparurent, se rassemblèrent dans le même lieu, plus forts et plus insolens que jamais.

C'est un mystère bien étrange que celui qui couvre encore cette grotesque expédition. Est-ce à la trahison, est-ce à l'ineptie qu'on doit un aussi déplorable résultat, un aussi sanglant affront ? c'est ce qu'il n'est pas encore permis de deviner.

Ce que l'on sçait, c'est que les troupes étoient indignées ; c'est que le comité de salut - public partagea l'indignation des troupes ; c'est que le général Verdiere, étant venu rendre compte au comité des ordres qu'il avoit exécutés, & des deniers qui lui avoient été donnés, reçut sur-le-champ l'injonction de retourner, à l'heure même, reprendre sa position.

Il se remit en route sans autres troupes que des grenadiers de la Convention ; & déjà il étoit rue *de la Loi*, lorsqu'un chasseur vint lui apporter l'ordre de rebrousser chemin.

Il étoit onze heures & demie du soir environ, lorsque le bruit de cette folle expédition et de son honteux résultat se répandit dans le sallon de la liberté. La séance, sans être suspendue, étoit inoccupée. Tous les membres rentrent en foule dans le lieu des séances,

Chénier s'élance à la tribune & parle des bruits qui circulent ; il demande que le gouvernement soit tenu de rendre à l'instant compte à l'assemblée de ce qui se passe dans Paris ; il veut savoir si la volonté de la majorité du peuple français est respectée, si les royalistes doivent enfin plier devant l'autorité nationale.

La motion de Chenier est décrétée.

A minuit un quart, Delaunay d'Angers annonce que la section Lepelletier est cernée de toutes parts. Cette nouvelle excite les plus vifs applaudissemens & le plus grand tumulte. Cela n'est pas vrai, dit un membre. Delaunay affirme qu'à l'instant où il parle, la section est investie. C'est un mensonge, s'écrie un député. Je sçais, répond Delaunay, que les colonnes s'étoient repliées ; mais *on leur a donné l'ordre de retourner* .... Et Delaunay, si mal informé de tout ce qui se passoit, étoit cependant membre du gouvernement !!

De toutes les parties de la salle, les cris de la plus vive indignation, se firent entendre. *Chenier* demande que les comités viennent le plus promptement possible à la tribune annoncer que les principaux factieux sont arrêtés & que les autres sont désarmés.

Poultier appelle sur la conduite du *baron de Menou* l'examen prompt et sévère des comités.

La plus grande agitation règne dans l'assemblée. *Guillemardet* la rappelle à la confiance qu'elle doit aux comités de gouvernement ; & *Bentabolle*, qui voit la

véritable source de tout le mal ; demande que *Barras* soit mis à la tête de la force armée.

Louvet, *Delaunay d'Angers*, *Fermond* se succèdent à la tribune. Les factieux, dit celui-ci, poussent l'audace jusqu'au dernier excès ; ils se sont rassemblés sous l'étendard des *Chouans* ; c'est au nom de *l'honneur* qu'ils se rallient, ils font des proclamations multipliées. Vous avez épuisé tous les moyens de pacification ; je demande que la motion de Chénier soit décrétée.

Laporte paroît dans l'assemblée. Il rend un compte sommaire de cette expédition & de son pitoyable résultat. Après différens pour-parlers, dit Laporte, deux colonnes sont allées d'un côté, les citoyens de la section de l'autre : Je ne sçais pas ce qu'a fait Menou ; mais les comités préparent de grandes mesures. Les troupes sont sous les armes, prêtes à partir, & la victoire restera à la loi.

Ces troupes, *prêtes à partir* & qui ne bougèrent point ; ces grandes mesures prises, dont on n'appercevoit aucun effet, étoient loin de tranquiliser l'assemblée.

A quatre heures et demie du matin, Merlin (de Douay) paroît à la tribune, & présente, au nom des comités, le projet de décret suivant :

» La Convention nationale décrète que le général de brigade *Barras*, représentant, est nommé commandant de la force armée de Paris & de l'intérieur. *Delmas*, *Laporte* & *Goupilleau de Fontenay* lui sont adjoints. Les autorités civiles & militaires sont tenues de lui obéir. »

Ce projet de décret, adopté au milieu des plus vifs applaudissemens, fit renaître le calme & la confiance. Le général du 9 thermidor, le vainqueur de Toulon rebelle, connu par son activité, par ses talens, par un inaltérable sang-froid au milieu des plus grands dangers, par une ame brûlante & pure, par un dévouement profond & absolu à la cause de la liberté, rendit aux patriotes inquiets la tranquilité d'ame & la fermeté dont ils avoient besoin, & assura le triomphe des colonnes républicaines.

Barras ne dut point se dissimuler tous les dangers qui environnoient la Convention & la terrible responsabilité qui pesoit sur sa tête.

Tout étoit dans un désordre effrayant. L'artillerie de position étoit encore au camp de la plaine des Sablons, et n'étoit gardée que par *cent - cinquante hommes!* Et, si l'on en excepte quelques pièces de bataillons, les pièces de 4 qui étoient aux Tuileries, étoient sans canonniers dans la cour des Feuillans.

Il n'y avoit que 80 mille cartouches aux magasins; point de vivres; point d'eau-de-vie.

La communication avec l'état-major, établi rue des Capucines, étoit interrompue.

La section Lepelletier avoit enfin levé l'étendard de la révolte. L'expédition de la veille avoit doublé sa force réelle et décuplé sa force d'opinion.

De tous les côtés on annonçoit que cette section,

cernée par trente mille *conventionnels*, leur en avoit imposé par son courage & les avoit forcés à une retraite honteuse par les plus savantes dispositions. On ne parloit que de l'énergie déployée par son président & des talens des militaires qu'elle réunissoit sous ses drapeaux. La Convention n'inspiroit déjà plus la haîne, on ne parloit plus d'elle qu'avec mépris. Toutes les sections qui s'étoient fédérées le 11 et le 12 au Théâtre-Français, avoient, pendant toute la nuit, battu la générale. On s'empressoit d'envoyer des détachemens au secours de cette *généreuse section*; si les bataillons se hâtoient d'arriver, ce n'étoit plus pour attaquer la Convention, que l'on supposoit déjà vaincue, c'étoit pour assister à ses funérailles.

C'est sur-tout à trois heures du matin, au milieu d'une pluie affreuse et de la nuit la plus obscure, que le son lugubre et mortuaire de ces tambours détendus arrachoient les citoyens à leurs femmes, à leurs enfans. On frappoit à toutes les portes, on appeloit les citoyens par leurs noms, on les conjuroit de s'armer & de se réunir au chef-lieu pour défendre leurs propriétés exposées au pillage, et leurs femmes & leurs enfans, dont les atroces soldats de la *Convention*, dont les *terroristes*, *couverts de sang*, vouloient déchirer les entrailles. Et le père de famille ébranlé, sans être convaincu, l'homme foible que les plus doux sentimens retenoient dans ses foyers et appeloient à sa section, que la peur armoit & désarmoit tour-à-tour, mais que la honte,

vif peut établir, et que le sang froid inaltérable du général peut seul maintenir.

Des pièces furent placées à toutes les issues; on prévit le cas où quelqu'un des débouchés pourroit être forcé, on établit des feux masqués, et on laissa dans la place du *Carrousel* deux pièces de 8 & deux obusiers, tant pour suivre les colonnes, que pour foudroyer les maisons d'où l'on voudroit tirer sur la place.

La ligne de défense s'étendoit depuis le Pont-Neuf, suivoit les Quais sur la rive droite de la Seine jusqu'aux Champs-Élisées, et se prolongeoit sur les Boulevards; mais les rebelles étoient maîtres de toute la rue Saint-Honoré, de la place Vendôme, de Saint-Roch, de la place du Palais-Royal. Leurs nombreux bataillons obstruoient toutes les avenues..... Et cette Convention nationale de France, qui fait chanceler les trônes et trembler l'Europe, dont les inombrables armées, débordées dans l'Allemagne, menacent de poursuivre l'aigle effrayé jusques dans *Vienne;* cette Convention, qui, deux jours auparavant, venoit de prononcer la réunion à la France des vastes pays que ses armées triomphantes ont arrachés à l'Autriche,... s'est vue, pendant quelques heures, cernée par une troupe de polissons, de factieux et d'imbéciles, & sa domination resserrée dans l'étroite enceinte de quelques mille toises!

Cependant le gouvernement ne désespéroit point encore d'obtenir par des moyens paternels le retour

de

de l'ordre & de la tranquillité. Sur les midi, le représentant du peuple *Garot* est chargé de porter un arrêté du gouvernement à la section de l'Indivisibilité, suivi de 30 dragons ou chasseurs. Il suit les quais. Les bataillons des sections du *Muséum* & des *Gardes-Françaises*, stationnés sur le terrein du Louvre, lui portent les armes. Le Pont-Neuf étoit gardé par les républicains. Au Pont-au-Change, un demi-bataillon de la section de. . . . . . l'arrêta; mais le commandant le voyant déterminé à forcer la passage, le laissa continuer sa route.

Garot ne réussit point dans son *ambassade* auprès de la section. Elle parut déterminée à garder la *neutralité*. Il se transporte au fauxbourg. A l'entrée de la grande rue, le bataillon de Montreuil étoit sous les armes, des cris : *de vive la Convention*, accueillent le représentant. Ce bataillon attendoit celui de Popincourt. On apprend à *Garot*, qu'aux Quinze-Vingt, 200 hommes ne demandoient qu'à marcher au secours de la Convention. Ils n'avoient pu partir le matin avec le bataillon, & ayant tenté de le rejoindre, ils avoient manqué d'être arrêtés & désarmés par les sections rebelles. Garot va au-devant d'eux. Marchez à notre tête, lui disent ces braves, & nous partons. Garot met en tête un piquet de dragon ; un autre piquet à la queue de la colonne, & ces deux cents hommes dont 50 seulement étoient armés, prennent, tambour battant, la route de la Convention.

Il passe devant le bataillon de Montreuil; celui de

Popincourt ne l'avoit pas encore rejoint. *Montreuil* vouloit marcher, mais l'officier qui commandoit exigea l'ordre de *Barras* (1).

Garot continua sa route avec ses 200 hommes. Il ne trouva plus personne sur le Pont-au-Change. Le Pont-Neuf étoit hérissé de bayonnettes; le représentant croyoit y retrouver les troupes républicaines qui le gardoient lorsqu'il avoit visité ce poste, il n'y avoit pas deux heures, & il laissa engager la tête de la colonne.

Les pompons rouges & verts qu'il apperçut, le tirèrent de son erreur. Les rebelles firent faire alte. Garot résolu de forcer le passage alloit donner l'ordre d'aller en avant, lorsque le général ennemi demanda à lui parler. Ce général étoit *Lafond* (2). Il reconnoît *Garot*, &, après une courte conférence, il ordonne qu'on le laisse passer.

---

(1) Ce bataillon est arrivé avant l'action.

(2) Vous demandez le passage, disoit Lafond, rien de plus juste, je vous le dois, quand ce ne seroit que pour répondre à l'honnêteté de ceux qui viennent de nous abandonner ce poste sans coup-férir. --- Que prétendez-vous donc faire ? — Moi, dit Lafond en riant, je combats pour la République. --- Vous vous y prenez d'une drôle de maniere. — Représentant, je vous reconnois, vous êtes un brave, et nous nous verrons bientôt de près ; il ajouta que la Convention alloit être attaquée et qu'elle seroit battue. Il accompagna Garot jusqu'aux colonnades.

Quelques heures auparavant, vers midi, le général Carteaux étoit venu prendre le commandement de la colonne qui tenoit depuis le Pont-Neuf jusqu'au jardin de l'Infante. Il n'eut pas plutôt reconnu sa position & la force effective qui lui étoit confiée pour la défendre, qu'il envoya sur-le-champ son aide-de-camp au général en chef, pour lui dire qu'avec le peu de forces qu'il avoit, cette position n'étoit pas tenable. Cette force se réduisoit à 350 hommes & à deux pièces de quatre.

Il reçut pour toute réponse, l'ordre de garder, à quelque prix que ce fût, cette position jusqu'à la dernière extrémité.

Sur les deux heures de l'après-midi, une colonne forte de 1000 à 1200 hommes bien armés, composée de citoyens des sections de l'*Unité & Fontaine de Grenelle*, s'avança sur la partie du Pont-Neuf qui touche à la rue de Lille, & fut arrêtée par les avant-postes de cavalerie. A la tête de cette colonne, on distinguoit un citoyen, porteur d'un bouquet superbe, noué d'un ruban tricolor.

Le général Carteaux dépêcha son aide-de-camp vers la colonne pour lui défendre d'avancer, à moins que celui qui la commandoit ne fût porteur d'un ordre du comité de salut public ou du général en chef, qui l'autorisât à passer outre.

L'aide-de-camp revint, accompagné du chef de brigade de l'Unité, déclarer, au nom du président,

que les citoyens des deux sections apportoient la branche d'olivier & vouloient fraterniser avec le général & les troupes qu'il avoit sous ses ordres. — Reportez à votre président, répondit Carteaux, que ce n'est point à moi, mais à la Convention nationale, qu'il faut offrir la branche d'olivier; qu'une députation de quatre citoyens, sans armes, se détache, je la ferai conduire à la Convention, qui, seule, peut recevoir ce symbôle de paix & de fraternité. Cette réponse ne convenoit point aux projets de ceux qui conduisoient les deux sections. L'aide-de-camp & le chef de brigade rapportèrent, pour *ultimatum*, *qu'on alloit délibérer*. Le chef de brigade annonça qu'on se verroit le soir *de plus près*; &, ajouta-t-il, avec une sourire ironique, *plus fraternellement*.

Le général leur fit alors porter l'ordre de se retirer sur-le-champ; il m'est, ajouta-t-il, ordonné de ne laisser passer aucune force armée, j'exécuterai cet ordre; mais les braves soldats que je commande, n'auront pas le courage de tirer les premiers sur leurs frères (1).

Celui qui portoit la branche d'olivier, les 1200 hommes armés qui l'accompagnoient se retirèrent & se formèrent en bataille le long des quais de *Conty* & des *Augustins*.

---

(1) Ils ont tenu parole.

Cette difpofition annonçoit quelques projets hoftiles & combinés avec quelques autres fections. En effet, fur les trois heures & demie, on vit s'avancer, dans la rue de la Monnoie, une colonne très-forte, dont le front rempliffoit toute la rue; et dont, malgré la pofition élevée que le général tenoit fur le Pont-Neuf, il ne put découvrir la profondeur.

Une troifième colonne arrivoit en même-temps par le quai de la Ferraille, & une quatrième filoit par les derrières, pour couper le pofte du Pont-Neuf par le quai de l'*École*.

Le général fentit alors qu'il étoit urgent de battre en retraite fans laiffer connoître à l'ennemi fa force effective.

L'ordre eft à l'inftant donné aux canonniers de mettre les avant-trains à leurs pièces. Deux pelotons en avant ouvrent le paffage jufqu'au jardin de l'*Infante*, les deux pièces de canons fuivent; un troifième peloton, faifant face à la rue de la Monnoie, retient la colonne ennemie; un quatrième menace la colonne du quai de la Ferraille. Un cinquième & fixième pelotons protègent les pièces de canon.

La cavalerie refta formée au milieu du Pont-Neuf, pour retenir la colonne de l'Unité & mafquer toute l'opération.

Auffitôt que les deux pièces de canon & les pelotons furent rendus au jardin de l'*Infante*, le général fit rentrer

fur-le-champ ceux qui faisoient face à la rue de la Monnoie & au quai de la Féraille, & la cavalerie. Toute cette opération se fit dans le plus grand ordre & au pas ordinaire.

Bientôt le Pont-Neuf fut occupé par les troupes *sectionnaires*, au milieu desquelles *Garot* s'engagea une demi-heure après, comme nous l'avons raconté.

Il est vrai que ce mouvement retrograde de Cartaux exposoit le poste du Pont ci-devant Royal; cependant les batteries placées au pied des murs du jardin de l'Infante, au guichet neuf & sur le Pont-National, tenoient les ennemis dans un respectueux éloignement.

Du côté de la rue St. Honoré, deux pièces placées près l'hôtel de Longueville; deux autres pièces établies sur la place du Petit-Carousel & battant la rue de l'Echelle; une pièce de 4 & une de 8 défendant la rue du Dauphin; deux pièces de 4 établies aux Feuillans; un corps de réserve formidable, avec des pièces de position, garnissant la place de la Révolution, & assurant une retraite sur les hauteurs de St-Cloud; un parc d'artillerie bien fourni; des troupes aguerries, déterminées, & que les injures des brigands avoient irritées; des patriotes bien convaincus qu'il n'y avoit pour eux que la victoire ou la mort; une légion d'officiers généraux pleins de courage & de talens, brûlans de prouver à la Convention toute l'injustice de leur destitution; un général en chef jouissant d'une confiance sans bornes; tout se réunissoit pour donner au gouvernement la conscience de sa force, de ses devoirs, et

cette inébranlable fermeté qui désormais devoit ſauver la République.

Il faut le dire cependant ; la majorité des membres du gouvernement ne montra, dans ce moment terrible, que de la foiblesse & de la puſillanimité. A l'approche du danger, la peur préſida aux délibérations ; & ces mêmes hommes qui, la veille, qui, le matin même, paroiſſoient avoir retrempé leurs âmes, abattus maintenant, découragés, n'enfantoient plus que des *adreſſes* & des *proclamations*.

Le ſang français alloit couler ! Ah ! ſans doute il n'y avoit pas un des membres de la Convention, il n'y avoit pas un des aſſiégés que cette idée ne fit frémir ; mais il falloit avoir perdu le ſens & la raiſon, ou il falloit nourrir dans ſon cœur de bien funeſtes deſſeins, pour ne pas convenir que le temps des meſures conciliatrices étoit paſſé. Qu'avoit produit la proclamation faite la veille, devant le Théâtre-Français ? Qu'avoit produit la honteuse tranſaction faite, la nuit même, avec la ſection *Lepelletier* ? Qu'avoient produit toutes les adreſſes bien ſages, bien paternelles, publiées depuis dix jours, par la Convention ? Avoient-elles avancé d'un pas la réconciliation générale ? Avoient-elles rendu à la repréſentation nationale le reſpect des ſections de Paris ; lui avoient-elles ramené la confiance ; les factieux avoient-ils abandonné une ſeule de leurs audacieuſes prétentions ? Ces adreſſes, ces *pour-parler*, ces indécentes tranſactions, ces proclamations couvertes de boue, n'avoient-elles pas opéré un effet tout contraire

à celui que s'en promettoient leurs politiques & opiniâtres auteurs ? Non, ce n'eſt pas dans des livres que l'on étudie le jeu d'une révolution giganteſque & monſtrueuſe comme la nôtre dans tous ſes réſultats ; ce n'eſt pas non plus dans le *boudoir* d'une intrigante étrangère, dans ce boudoir où l'on a *ajourné le procès du 10 août*, qu'un ancien commenſal de nos princes pouvoit apprendre ce qui convenoit à la criſe la plus terrible de cette terrible révolution ; ce n'eſt point au milieu des prêtres qu'un homme, fier de quelques vertus privées, pouvoit élever ſon âme aux grandes conceptions que commandent les grands évenemens.

Sourds à la voix tonnante de leur propre expérience, les membres du gouvernement délibérèrent donc gravement ſur une lettre que venoit de leur adreſſer le plus vain, le plus bavard, le plus fanfaron & en-même-temps le plus nul des hommes, le général *Danican*, arrivé de Rouen tout exprès pour commander la jeuneſſe de Paris.

Dans le rapport que j'ai déjà cité & qui m'a beaucoup ſervi, Merlin de Douai avoue que la dépêche de Danican fut lue, & qu'elle donna lieu à une ample diſcuſſion.

« En demeurant unanimement d'accord, ajoute Merlin, qu'il n'y avoit pas de réponſe à faire à Danican perſonnellement, & en rejettant avec indignation l'idée de déshonorer par un déſarmement les citoyens que leur patriotiſme ſeul avoit appelés auprès de l'aſſemblée pour défendre la repréſentation nationale, les comités ont recherché & diſcuté les différens moyens de

conciliation qui pouvoient rester, & dont le besoin impérieux de sauver la République pouvoit autoriser l'emploi. »

Mais ce que Merlin ne dit pas, il faut bien moi, qu'au risque de déplaire aux puissans du jour, je le dise à la France entiere. *Boissi d'Anglas*, si grand le 4 prairial, contre les hommes égarés, fanatisés des fauxbourgs, si pusillanime contre le nobles assassins de la section *Lepelletier*, fut d'avis qu'il falloit accorder à *Danican* la conférence qu'il demandoit dans sa lettre; & cette conférence auroit eu lieu, si un homme énergique, *Colombelle* (de la Meurthe) ne s'y étoit opposé. « Les ennemis, disoit *Colombelle*, n'auroient pas tant d'audace, s'ils n'étoient pas sûrs d'être soutenus par quelques membres de la Convention. »

Au même instant, Bailleul présente aux comités un arrêté tendant *à faire désarmer* A L'INSTANT tous les patriotes de 89 réunis sous les murs de la Convention, & dont la conduite, dans le cours de la révolution, *auroit été répréhensible !*

On vouloit se livrer *à la loyauté* des sections.

Est-ce donc par suite de cette délibération, que Gamon se présenta à la tribune avec le projet d'une froide & désastreuse proclamation.

La Convention, dans l'attitude humiliante d'un accusé qui se défend, *interprétoit*, dans ce projet, le sens de la loi sur le recensement. On y supposoit que des mauvais citoyens avoient pu se glisser dans le bataillon

de ces hommes de 89, *que leur patriotisme seul avoit appelés pour défendre la représentation nationale ;* on promettoit *de les faire sortir*, & d'accueillir les réclamations des *bons citoyens* ! ! (des assiégeans, sans doute). Retournez dans vos foyers, disoit la proclamation, & les armes qu'on a délivrées, *rentreront dans les arsenaux.*

Cette capitulation étoit textuellement la répétition de celle consentie la veille vis-à-vis de la section Lepelletier, & qui avoit eu des suites si déshonorantes ; elle ne tendoit à rien moins qu'à décourager, à flétrir, à désigner comme victimes aux assassins du dehors les bons citoyens qui étoient venus s'offrir si généreusement à la défense d'une Convention dont ils avoient tant à se plaindre : l'adresse fut donc écoutée au milieu des plus violens murmures. *Baraillon* l'attaqua avec vigueur & franchise. *Lanjuinais* voulut la soutenir du poids de toute son opiniâtreté. Il s'agit aujourd'hui, s'écria *Roux de la Marne*, *de sauver la patrie ou de périr.* Il semble qu'on veuille proroger le terme de la révolte pour fatiguer les défenseurs de la patrie ; s'il faut mourir, (1) nous sommes prêts...... Qu'on aille dans cette rue où l'on fait résistance à la volonté nationale. Sont-ils armés pour la patrie les hommes qui sont

(1) Il est certain, que ce projet d'adresse répandit la consternation. Des mesures si foibles, si lâches, annonçoient que le gouvernement se croyoit vaincu, et qu'il n'y avoit plus qu'à périr.

là ? sont-ils les *bons citoyens* dont parle le projet d'adresse ? ..... Et ceux qui sont venus pour nous défendre, veut-on leur faire un crime de leur généreux dévouement?

Lanjuinais veut parler encore ; il est soutenu par un membre qui s'écrie *qu'on lui a dit* que parmi les défenseurs de la patrie il s'est glissé des assassins.

Chénier s'élance à la tribune : Je suis étonné, crioit-il d'une voix forte, qu'on vienne nous entretenir de ce que demandent des sections en révolte. Il n'y a point de transaction. La Convention connoît toute l'étendue de ses devoirs ; elle représente le peuple Français, elle est investie de sa puissance ; il n'y a pour la Convention nationale que la victoire ou la mort. Quand elle aura vaincu, elle saura distinguer les hommes égarés d'avec les coupables...... On parle d'assassins ! ils sont parmi les révoltés.

Ces discours rendoient la Convention à toute sa dignité ; le courage que le gouvernement avoit perdu, se retrouve tout entier dans l'assemblée.

Lanjuinais a beau crier *qu'il voit la guerre civile* ; vingt membres lui répondent à-la-fois : *C'est toi qui fais la guerre civile.*

Ne vois-tu pas, Lanjuinais, s'écrie Garan, *que c'est un trente-un mai inverse* que l'on prépare ; ne sais-tu pas que la constitution ne reconnoît d'autre autorité que l'autorité nationale ? Ne sais-tu pas que

nous ferons reſponſables envers le peuple de tous les actes de foibleſſe ? Tu ne peux l'ignorer & tu inſiſtes !

Lanjuinais monte à la tribune, des cris *à bas* ſortent de toutes les parties de la ſalle, il eſt obligé de deſcendre, et, ſur la motion de *Fermond*, la Convention paſſe à l'ordre du jour.

Je ne crains pas de le dire, cet ordre du jour fut le ſalut de la patrie; ſi l'adreſſe de Gamon eût paſſé, vingt mille patriotes euſſent été immolés dans Paris, cent mille euſſent été maſſacrés dans les départemens, & la Convention avilie, priſonnière, mutilée d'abord par les bourreaux qui menoient les ſections, aſſaſſinée enſuite en détail, avant le cinq *brumaire*, auroit cédé, à une légiſlature toute nouvelle, cette ſalle devenue ſon tombeau. Les charretées de Robeſpierre, ou du moins la ſevère activité du tribunal du premier prairial, auroient noyé dans le ſang la liberté, et aujourd'hui, le royaliſme triomphant rétabliroit les débris du trône de Louis XVI ſur les cadavres de tout ce qui aima la révolution.

Ces conſidérations ne frappoient point la majorité des membres du gouvernement, puiſque, malgré le mauvais ſuccès de l'adreſſe de Gamon, on délibéroit encore de renvoyer au camp des Sablons les troupes qui défendoient la ſalle. J'ignore ce qu'on auroit fait du bataillon des *terroriſtes*, et dans quels termes en parloit la lettre de Danican ; j'ignore

dans quel endroit de la république il auroit pu se croire à l'abri de la rage des meneurs; ç'auroit été, sans doute, un des articles de la capitulation qui auroit été présentée à l'acceptation des sections!

C'est alors qu'il fut proposé d'envoyer deux députés à chaque section; ce qui eût enlevé à la Convention, déjà peu nombreuse, quatre-vingt-seize de ses membres.

Henri Larivière s'opposa de toutes ses forces à cette mesure; elle est inconvenante, disoit-il, puisqu'on ne veut pas donner aux citoyens satisfaction sur leur juste réclamation, puisque l'on ne prononce pas le rapport des décrets des 5 et 13 fructidor, & le désarmement des terroristes.

Sans s'arrêter aux observations de *Larivière*, les comités prirent la résolution de députer vingt-quatre représentans du peuple pour éclairer les citoyens égarés et ramener la paix par l'instruction.

Ces vingt-quatre représentans n'auroient pas été choisis, sans doute, parmi les républicains énergiques proscrits par les journaux infâmes à la solde du *comité de Bâle*.

Ce n'auroit pas été ni Tallien, ni Louvet, ni Chénier, ni Barras, ni Bergoin, ni Lehardy, ni aucun des membres qui composent cette majorité républicaine, qui a fait si long-temps le désespoir des brigands. On auroit choisi, sans doute, les heureux *Valerius* dans lesquels les *républicains*, *le peuple*

à cadenettes de la section Lepelletier avoit mis toute sa confiance, dont les noms étoient proclamés à l'heure même dans les sections révoltées, et qui seuls devoient échapper à la proscription générale qui enveloppoit la Convention.

Cette députation n'auroit pu sortir qu'à cinq heures. Qu'on calcule avec moi dans quelle frénétique effervescence elle auroit alors trouvé les furieux ? Ou les vingt-quatre pacificateurs auroient été massacrés, ou ils auroient été gardés comme ôtages et exposés, en tête des colonnes, au feu de l'artillerie républicaine; ou enfin, ils auroient été emprisonnés & conservés pour former un simulacre, un noyau d'assemblée nationale, ce comité central de gouvernement, dont parloit si naïvement l'épouse du représentant l'Homond. La fureur auroit pu conseiller le premier parti; un rafinement de cruauté, bien digne des *chouans*, auroit fait pencher pour le second; mais à coup-sûr *Richer-Sérisy* auroit fait adopter le troisième; et dans tous les cas, la députation une fois sortie, ne devoit plus espérer de rentrer dans le sein de la Convention. Et, aux yeux de tout homme qui n'avoit pas perdu la tête, *cette grande mesure de la députation de vingt-quatre membres*, désorganisoit le gouvernement, puisque *Boissy* & quelques autres vouloient porter la branche d'olivier; jettoit le désordre & la consternation dans les troupes, qui, dans cette mesure extrême, n'auroient vu que la foiblesse des assiégés & la force des assiégeans; élevoit une puissance rivale, fantastique, mais colossale, qui, sous

la tutelle de tigres furieux, auroit dévoré la Convention toute entière.

O toi, qui, depuis six ans, au milieu des plus affreuses tempêtes, as conduit le vaisseau de la révolution; toi, par qui nous avons vaincu l'Europe avec un gouvernement sans gouvernans, et des armées sans paye, Génie de la liberté, tu veillois encore sur nous dans ce moment terrible, et pendant que le gouvernement délibéroit,.....

A quatre heures et demie des coups de fusil redoublés, & suivis d'un feu terrible, firent cesser toute délibération.

Le général en chef Barras, suivi de Cavaignac & d'une foule de braves, se précipite au poste du Manège, où l'action venoit de s'engager. Sept coups de fusil, tirés brusquement des fenêtres & de la cour de *Vénua*, dont les rebelles s'étoient emparés, avoient engagé l'action.

Depuis le matin, les républicains provoqués par les injures les plus grossières & par quelques coups de fusil, obéissoient, avec une héroïque patience, à l'ordre qui leur défendoit de faire feu; mais attaqués avec fureur, mais à la vue d'un républicain tombé roide mort et de plusieurs blessés, ils répondent par un feu de mousqueterie terrible & bien nourri.

A l'instant, de toutes les fenêtres des maisons

qui donnent ſur la cour du Manège, de deſſus les toîts, derrière les cheminées, des milliers de tirailleurs ennemis font pleuvoir une grêle de balles.

De Saint-Roch, dès fenêtres de la rue du Dauphin, les coups de fuſil ſe ſuccèdent avec furie ; la pièce de quatre qui battoit la rue, fait alors une première décharge à boulet. La foule qui couvroit les dégrés de Saint-Roch eſt culbutée, & les aſſaillans ſe ſauvent dans l'égliſe.

Un feu de file s'engage & ſe ſoutient des deux côtés ; mais dans ce genre de combat, la poſition des rebelles leur donnoit un grand avantage ſur les républicains. Retranchés dans les maiſons particulières et dans Saint-Roch, ſe couvrant des deux angles que forment les maiſons ſituées à l'extrémité de la rue, les ſectionnaires, incomparablement plus forts en nombre, pouvoient ajuſter ſans ſe montrer, porter des coups plus sûrs & plus multipliés. Les balles & les biſcayens lancés par les rebelles, lorſqu'elles ne frappoient point du premier jet les républicains entaſſés pêle mêle dans le haut de la rue, frappoient les murailles latérales et rejailliſſoient contr'eux.

La bouillante impatience de quelques Marſeillais, qui défendoient ce poſte, ne pouvoit pas endurer long-temps ce genre de combats ſi meurtrier, & qui ne décidoit rien. *A l'ennemi*, s'écrioit-on de toutes parts, *marchons ſur Saint-Roch.....*

Il fallut céder à ce mouvement bien indiſcret, bien dangereux & de valeur & d'impatience.

Il

La pièce de huit s'engage dans cette rue étroite & de vingt pas en vingt pas faisoit une décharge à mitraille, qui causoit plus d'effroi que de ravage. Le représentant *Cavagnac*, le général *Vachot*, l'adjudant-général *Noël*, le commissaire des guerres *Hion*, *Rouget de Lille*, auteur de la Marseillaise, & une foule de braves, marchoient à la tête de la colonne.

On approchoit de la rue Saint Honoré, la mousqueterie des ennemis faisoit beaucoup de ravage dans les rangs pressés des défenseurs de la liberté; le défilé étroit dans lequel ceux-ci s'étoient avanturés, embarassé par la pièce de canon, ne leur permettoit aucune manœuvre & leur laissoit à peine la possibilité d'ajuster quelques coups de fusils. La pièce n'avoit plus pour manœuvrer que trois canoniers, les autres étoient ou tués ou blessés; l'explosion de chaque coup de canon ébranloit les maisons voisines & faisoit tomber une grêle de plâtres, de tuiles, de débris de volets sur les républicains.

Au milieu de ce désordre, la pièce de canon n'étoit plus qu'à six pieds de la rue Saint Honoré; *à l'arme blanche, à la bayonnette*, s'écrient les amis de la liberté; on obtient d'eux avec peine qu'ils attendent l'effet d'une dernière décharge à mitraille.

Apeine la pièce a fait feu, qu'à l'abri de la fumée qui les couvre, nos braves s'élancent dans la rue Saint Honoré. *Delisle*, quelques officiers-généraux & deux volontaires avoient déjà franchi le premier degré du péron.

Mais à l'inſtant une grêle de balles ſortant de la rue Neuve & de l'égliſe Saint Roch, des deux côtés de la rue Saint Honoré & des fenêtres, prend cette poignée d'hommes intrépides en tête, en revers & ſur les deux flancs; un des volontaires qui accompagne Deliſle eſt bleſſé, traverſe la rue & vient mourir dans les rangs.

Le reſte de la troupe appelle à grand cris un tambour pour battre la charge; un vieux tambour arrive, & dit en riant : *la charge, mes amis, vous voulez la charge, ça ſera chaud, mais c'eſt égal*, & il s'avance en battant la charge juſqu'à l'extrémité de la rue. Cependant les rebelles continuoient un feu terrible, le vieux tambour eſt bleſſé à la tête & ne ceſſe point de battre; les volontaires font quatre pas en arrière, la pièce reſte preſqu'abandonnée avec le peu de canoniers qui la ſervoient; les autres ayant été tués ou bleſſés; elle eſt ramenée dans les rangs par un commandant Marſeillais, le commiſſaire Yon, le frère du repréſentant *Stabœu*, & un autre vieux général. Berruyer s'élance à cheval à la tête de la colonne, à peine il eſt dans la rue que ſon ordonnance eſt tué & ſon cheval percé de trente balles. Le vieux guerrier mit pied à terre & reſte quelques minutes à-peu-près ſeul à l'entrée du débouché meurtrier. Enfin on ſent que la néceſſité de cette attaque exige une diverſion.

Il étoit d'ailleurs à craindre que, le canon ſe trouvant trop engagé, l'ennemi ne profitât du déſor-

dre, pour charger la colonne & enlever la pièce; le représentant *Cavagnac* donna l'ordre de se replier.

Ce ne fut pas sans beaucoup de peine que ces braves gens, que les canoniers sur-tout se décidèrent à exécuter cet ordre. Des tirailleurs placés dans les portes des maisons contenoient l'ennemi & le canon tirant en même tems, le combat se soutint jusqu'à six heures que l'ennemi cessa son feu. Quelques rebelles restèrent dans la rue Saint Honoré, où ils tiraillèrent jusqu'à huit heures (1).

---

(1) Il faudroit nommer tous ceux qui se sont trouvés cette meurtrière attaque, si l'on vouloit faire l'éloge de tous ceux qui s'y sont distingués.

Un volontaire est atteint d'une balle dans la poitrine; il tombe..... Prends mon fusil, dit-il au patriote de 89 qui combattoit à ses côtés, et fais-en un aussi bon usage que moi..... Vive la Répub...... Il expire.

Les *Marseillais* faisant partie du bataillon de 89, étoient au nombre de cinquante; quinze ont été blessés; j'ignore le nombre des morts.

Il y avoit dix *Auxerrois*; trois ont été blessés.

Le citoyen Mangourier, ci-devant consul à Charles-Town, et qui depuis refusa la place de commissaire des relations extérieures, y combattoit à côté de son fils âgé de 15 ans.

Le chef de brigade Chanlatte, homme couleur, avoit juré qu'il seroit parlé de lui dans cette journée; il vou-

A l'instant même où, des fenêtres de *Venua*, partoient les coups de fusils qui avoient engagé l'action. Les sectionnaires attaquoient sur toute la ligne. Ils étoient en force supérieure dans la rue de l'Echelle & longeoient le petit Carouzel vis-à-vis la maison occupée par la section de police du comité de sureté générale.

En face de la porte de cette maison étoient placées des troupes républicaines avec une pièce de canon. Les rebelles vouloient s'emparer de la pièce; mais à la contenance des républicains, les révoltés jugeant

---

loit laver ses camarades de l'affront dont on avoit voulu les flétrir au premier prairial. Il est un de ceux qui s'avancèrent le pistolet à la main jusques sur le péron de Saint-Roch; frappé de trois coups de feu, il fut remporté par ses camarades : il en réchappera.

Les représentans du peuple Goupillau de Fontenay, et de Montaigu; les généraux *Dufraisse*, *Mieller*, *Solignac*, *Leborgne*, de Saint-Domingue; le chef de brigade *Landrieux*, le général Peyre, le général Huché; Salaville, sergent des canonniers, sont les seuls dont les noms m'ayent été donnés; je regrette bien sincèrement de ne pouvoir offrir à la reconnoissance publique les noms des autres guerriers qui ont montré à cette attaque le plus grand courage et le plus patriotique dévouement.

Un Chouan avantageusement retranché dans une maison de la rue du Dauphin, avoit déja blessé plusieurs républicains; le général Landrieux le renversa d'une balle dans la poitrine.

bien qu'ils n'obtiendroient rien par la force; tentèrent la trahiſon.

Ils arrivent par pelotons de la rue Saint Honoré. Leurs premiers rangs s'ébranlent, mais avec des dehors pacifiques, les fuſils ſous le bras, les chapeaux en l'air, le drapeau baiſſé; les mêmes hommes qui, quelques minutes auparavant, injurioient les grenadiers de la Convention, les appelloient *ſuiſſes* & *gardes du corps*, & les menaçoient du ſort des uns & des autres, s'avancent en prononçant les doux noms de paix & de fraternité.

Ils forcent les ſentinelles, crient aux ſoldats du poſte du comité : ne tirez pas, nous ſommes vos frères ; ceux-ci répondent : à bas les armes ou nous faiſons feu.

Cependant ils avancent, leur chef embraſſe le commandant du poſte ; quelques uns d'entre eux ſe jettent dans les bras des grenadiers qui gardoient le canon.

Enfin deux rebelles mettant la main ſur la pièce, s'écrient : NOUS LA TENONS ; à l'inſtant, aux embraſſements ſuccèdent les cris de fureur, & deux décharges de mouſqueterie bleſſent ou tuent 23 de nos braves défenſeurs (1).

Le porte-drapeau étoit encore dans les bras d'un des grenadiers de la Convention au moment où le feu de ses complices, annonça leur trahison. A l'instant le grenadier le serre, l'enlève avec son drapeau, le fait prisonnier, et le conduit à la barre de la Convention.

Les républicains répondent par un feu terrible. L'adjudant-général *Blondeau* qui les commandoit, furieux s'écrie, misérables vous ne savez donc pas que vous avez affaire à Jacques Blondeau de la Côte-d'Or; *canoniers à votre pièce;* la pièce joue, l'un des brigands qui avoit mis la main dessus est coupé, & la rue est balayée en un instant.

Dès-lors les rebelles se retranchèrent dans quelque maisons & tiraillèrent pendant deux heures sur les républicains.

Le fameux Danican dirigeoit cette expédition;

Un grenadier est atteint d'une balle; il tombe; on veut le transporter à la salle des blessés, *c'est inutile, je vais mourir*, placez moi sur cet affut; il essaye de tirer son sabre; il expire en prononcant *vive la République !*

Les morts qui furent dépouillés à ce poste étoient presque tous habillés comme des ouvriers, mais portoient le linge le plus fin.

Dès le matin, les ennemis avoient voulu corrompre, et avoient enlevés deux dragons posés en vedette, au débouché de la rue de l'Echelle. Blondeau annonce cette nouvelle à leurs camarades, stationnés sur la place du petit Carrousel : *Sacré nom de D . . .*, dit un dragon, *si les b...... trahissent, je leur f... mon sabre à travers le corps, j'y vais*; il y court à pied, mais déjà les deux vedettes échappées aux rebelles, revenoient au grand galop, et reprennent leur poste, en criant *vive la Convention !*

il fut apperçu à la tête de quelques muſcadins à cheval; mais, au premier feu, ce grand général ſe ſauva au grand galop.

Nous avons dit qu'aux premiers coups, Barras s'étoit porté à la rue du Dauphin; après y avoir donné les ordres néceſſaires, il viſita ſucceſſivement tous les poſtes attaqués; on le rencontroit au milieu de tous les feux. Il arrive au poſte de l'hôtel Longueville. Deux pièces de 4 enfiloient la rue Saint Nicaiſe. Dès les deux heures après midi deux colonnes fortes d'environ 800 hommes s'étoient préſentés pour enlever ce poſte & pénétrer ſur le Carrouzel; mais, intimidées par la déclaration bien formelle, que les pièces alloient jouer s'ils ne ſe retiroient pas, les deux colonnes ſe retirèrent; cependant le poſte de la ſection des Tuileries reſta au corps de garde ſitué dans le haut de la rue.

Il étoit près de quatre heures trois quarts, le canon de la rue du Dauphin, ſe faiſoit entendre; l'ennemi étoit en bataille dans la partie baſſe de la rue Saint *Nicaiſe*, & faiſoit mine de vouloir attaquer les républicains.

A l'inſtant Barras fait ſommer les rebelles de ſe retirer, & en donnant cet ordre il ſe porte dans la rue, en avant du front des républicains. Trois rebelles ſortent des rangs & viennent à lui; l'un deux menace de le frapper, Barras qui pouvoit le tuer, baiſſe la pointe de ſon ſabre; mais un des républicains qui

ſe trouvoient près du général, ayant apperçu le mouvement du *chouan*, terraſſe celui-ci d'un coup de ſabre, il n'étoit que légèrement bleſſé. Il rend les armes; Barras court à lui; reſpectons, s'écrie-t-il, l'enn mi vaincu. Il le prend par l'habit, l'enlève: retire toi d'ici, malheureux, lui dit il, & l'homme à épaulette fut ſauvé.

A la ſommation de Barras, les rebelles répondent par une décharge générale de mouſqueterie. Deux coups de canon à balle portent le déſordre dans leurs rangs; en même tems, la bayonnette en avant, les républicains s'engagent dans la rue Nicaiſe, chargent les rebelles qui ſe refugient à toutes jambes ſous les arcades du théâtre de la République.

Le poſte des Tuileries fut à l'inſtant déſarmé ſans coup-férir. Les rues de Chartres & de Valois furent fouillées, & un obuſier fut pointé dans le haut de la rue de Chartres, pour battre en cas de beſoin, la place & le palais royal.

Dans ce poſte, comme à la rue de l'Echelle & à la rue du Dauphin, les rebelles tiraillèrent long-tems des fenêtres des différentes maiſons, dans leſquelles ils s'étoient refugiés.

Pendant que ſur tous les points de la rue Saint Honoré, les rebelles déployoient tant de fureur dans l'attaque & d'opiniâtreté dans la défenſe, ils tentoient ſur un point oppoſé une formidable diverſion. Il y avoit à-peine une demi-heure que le com-

bat étoit engagé ; les coups redoublés du canon, une fusillade vive, éternelle, attiroient toute l'attention & sembloient devoir concentrer toute l'inquiétude sur les attaques de Saint Roch, du petit Carrouzel, & de la rue Saint Nicaise ; lorsqu'un feu terrible de mousqueterie, lorsqu'une épouvantable détonation de plusieurs pièces d'artillerie annoncèrent que l'action s'engageoit en même tems du côté de la rivière.

Un peu avant 5 heures, une colonne de la section de *l'Unité* s'étoit présentée sur le quai par la rue des Saints Pères, & avoit fait mine de se porter sur le Pont National ; mais une pièce de 4 placée a la hauteur de la rue de *Beaune*, & qui enfiloit le quai, la bonne contenance des républicains qui gardoient le pont déterminèrent cette colonne à se replier. Elle alla se mettre en bataille sur la place des 4 Nations.

Une demie heure s'étoit apeine écoulée qu'un nouvelle colonne composée par les sections du *Théâtre-François*, *Fontaine-Grenelle* & *Bon-Conseil* (1), vient renforcer la section de l'Unité.

Ces deux colonnes pouvoient réunir une force de 3000 hommes.

---

(1) Le lecteur se sera apperçu que la section *Lepelletier*, qui depuis un mois faisoit tant de bruit, qui étoit le foyer, le moteur de cette horrible conspiration, n'a point du tout fait parler d'elle pendant l'action, on ne la voit nulle part, elle envoyoit les autres sections à la boucherie ; elle délibéroit !!!

Elles s'ébranlèrent ſur les 5 heures & demie. Une avant-garde compoſée de 60 grenadiers, un piquet de quelques vingt cavaliers & les deux colonnes, dont le front couvroit tout le quai *Voltaire*, s'avancèrent en ſilence & dans le plus grand ordre: elles s'arrêtèrent à la hauteur de la rue des Saints Peres.

Il n'y avoit ſur le Pont National (ci-devant Royal) que 2 pièces de 4, dont une placée de manière à pouvoir battre la rue du Bacq & le quai d'Orbay.

Le général Verdières qui commandoit, envoye chercher une pièce de position. Il reçut bientôt une pièce de douze, conduite par l'adjudant généra *Ninette.* Elle fut à l'inſtant chargée à mitraille, & braquée ſur la colonne qui étoit alors arrêtée.

Toutes les diſpoſitions priſes, chacun à ſon poſte & les armes bien chargées; le général recommanda beaucoup d'ordre & le plus grand ſilence. Il envoya l'adjudant général Pléchard, le citoyen Barré adjoint, & ſon aide-de-camp, tous trois à cheval, en reconnoiſſance. Ils s'avancèrent à mi-portée du piſtolet de la colonne.

Celui qui commandoit, (le comte de Maulevrier, en uniforme de maréchal de camp) demande le paſſage pour ſa troupe; il déclare que l'intention de ceux qu'il commande, eſt de fraterniſer. *Plechard* lui obſerve que ce n'eſt point le moment de fraterniſer; & après quelques *pourparlers*, lui ordonne de ſe retirer.

Quelques rebelles ſortent des rangs; &, pendant

que l'adjoint & l'aide-de-camp vont rendre compte au général de ce qui se passe, Plechard, resté seul, est cerné. On l'accable d'invectives : bientôt deux cavaliers ennemis le joignent, le chargent ; il se défend avec sang-froid. L'aide de camp vole à son secours ; Plechard se dégage : mais à peine l'un & l'autre se sont retirés derrière l'avant-poste, que la colonne ennemie fait une décharge.

Les républicains, retranchés dans les pierres qui bordoient le quai, répondent par un feu très-vif : en-même-temps la colonne placée au Guichet-Neuf, sur la rive droite, fait sur l'ennemi qu'elle prenoit en flanc, un feu de file long & terrible ; & pendant que la pièce de douze les battoit en tête, les deux pièces de quatre du *Guichet-Neuf*, enfilant le feu des volontaires qui défendoient le pont, firent un feu croisé bien soutenu. A la première décharge de la pièce de douze, les rebelles s'ébranlèrent, beaucoup se sauvèrent ; & à la troisième décharge, la colonne entière se dispersa & ne reparut plus.

Le pont de la Révolution n'a pas été attaqué ; son état de défense étoit formidable.

Tout étant rentré dans l'ordre de ce côté, l'infatigable Barras sentit qu'il ne falloit pas laisser aux rebelles le temps de respirer.

La nuit qui étoit tombée, ne permettoit pas de brusquer une affaire générale ; mais il ne convenoit plus de rester sur la défensive. On s'occupa de déloger

l'ennemi des différens postes qu'il tenoit encore à côté des Tuileries.

Un assez grand nombre de rebelles s'étoient réfugiés dans Saint-Roch. Ce poste est effilé de droite & de gauche ; on médite de le tourner : ensuite, par une continuation de mouvement, de se porter sur le cœur des sections rebelles.

Le général Davignon eut ordre de se porter, avec un détachement de cavalerie, une force suffisante d'infanterie & deux pièces de douze, le long des boulevards ; & d'opérer sa jonction avec le piquet qui défendoit l'état major.

Dans le même temps, sur les neuf heures du soir, le général Brune, avec une division & deux obusiers, déboucha, par la rue St.-Nicaise & la rue de Rohan, & après quelques coups de canon & une fusillade très-vive, les grenadiers de la Convention (1) & des patriotes de 89 (2) chassèrent les brigands &

---

(1) Ils se glissèrent en silence par la rue du Rempart, et tombèrent sur les rebelles à bout portant.

Ils ne vouloient pas que les patriotes de 89 s'exposassent ; vous êtes mariés, leur disoient-ils, vous avez des femmes, des enfans ; ne vous exposez pas, laissez-nous faire notre métier.

(2) Un de ces braves s'étoit avancé jusqu'au-delà du coude que fait la rue du rempart, et faisoit un feu très-vif sur les rebelles ; son sergent lui observe qu'il s'expose inutilement, qu'il est trop découvert, et point

s'emparèrent du théâtre de la République (1).

Une divifion de deux cents hommes, commandée par le général Cartaut, déboucha par la rue Saint-Thomas-du-Louvre, avec deux pièces de quatre ; & se porta, à la même heure, à la place du palais Égalité.

Toutes ces attaques réuffirent ; après quelques fufillades, la place du palais Égalité refta aux républicains.

Les rebelles chaffés du théâtre de la République, fe réfugièrent dans le haut de la rue de *Richelieu* ; où ils effayèrent de fe baricader. Quelques volées tirées, pendant la nuit, par une pièce de douze établie à l'entrée de la rue de Rohan, & qui enfiloit la rue de la Loi, déconcertèrent les travailleurs. A la barrière des Sergens, l'ennemi dépava la rue ; il vouloit creuser un retranchement & établiffoit auffi des baricades (2)

---

soutenu. *Eh ! comment veux-tu que je tire*, lui répond-il froidement, si je n'avance pas ? Il continue son feu, épuise quatre paquets de cartouches ; reçoit une grêle de balles et n'est pas même blessé.

(1) Un premier coup a boulet a brisé la base d'une des colonnes, de manière qu'il a fallu étayer le bâtiment : un second coup à mitraille fit ricochet sur le pavé ; et, se relevant en évantail, balaya les rebelles.

(2). C'est précisément au même endroit que les bour-

avec quelques voitures de rouliers ; trois coups de canon (1) & une décharge de mousqueterie mirent en fuite les grenadiers & les travailleurs ; & les républicains s'emparèrent du poste de la barrière des Sergens.

Au milieu de cette crise affreuse, cette Convention si foible dans les temps ordinaires, si fière & si grande dans les momens de danger, conserva courageusement le sentiment de sa dignité. Au moment où les premiers coups de fusils & le cri *aux armes* s'étoient fait entendre, le président invite ses collègues à prendre place. S'il faut périr, dit Legendre, recevons la mort avec l'intrépidité qui appartient aux amis & aux fondateurs de la République.

Les uns prennent place ; d'autres, & de ce nombre étoient plusieurs de ceux qui, dans les brillantes cam-

---

geois de Paris, pendant la fameuse guerre de la fronde, établirent les premières barricades.

(1). A la hauteur de la rue des *Bons-Enfans*, on tira deux coups de canon ; la commotion fit ouvrir la porte d'une boutique à la droite de la pièce. Un grenadier de la Convention s'approche de cette porte ouverte, invite le marchand à descendre pour la fermer : personne ne répond. Il en avertit le représentant *Bellegarde* ; des coquins pourroient bien, dit le grenadier, s'introduire dans cette boutique, la voler, et nous jeter cela sur le corps ; je vais y rester en sentinelle, jusqu'à ce que le marchand soit de retour.

pagnes de 92, 93 & 94, avoient conduit nos soldats à la victoire, marchent à la tête des défenseurs de la patrie. *Que tout le monde reste*, s'écrie *Lecointre-Puyravaux*, *ou que tout le monde sorte avec tes bataillans.*

Au mileeu des cris de vive la République, du feu de la mousqueterie & du canon qui tonnoit sur tous les points, on entend, sur la place du Carrousel, retentir l'hymne à la liberté; le terrible refrein, *aux armes, citoyens*, répété en grand chœur par tous les bataillons, se mêlant aux cris de victoire, au cliquetis des sabres, aux éclats de la foudre, portoit dans tous les cœurs cette religieuse fureur, cette soif du combat, ce généreux mépris de la mort, qui ont enfanté tant de miracles. Ah! c'est véritablement alors que chacun de nous put deviner pourquoi cet hymne consacré par tant de triomphes, fait tant de peine aux esclaves des rois.

Un grenadier, portant son fusil d'une main & un drapeau de l'autre, entre dans la salle; il est accompagné d'un citoyen désarmé & de deux officiers généraux. Ce drapeau venoit d'être enlevé aux traîtres qui, sur la place du Carrousel, avoient assassiné les républicains.

Le feu diminue progressivement; la charge ne s'entend plus que dans le lointain, & le canon ne tire plus que par de longs intervales.

Merlin annonce que les républicains ont battu les révoltés.

Un député vient demander aux citoyennes qui s'étoient réfugiées dans les bancs des pétitionnaires, des épingles & du linge pour servir aux pansemens des bleſſés. Nous les panſerons nous-mêmes, s'écrient-elles; & en-même-temps elles ſe rendent dans la ſalle de la liberté, & dans le ſallon des Victoires, où elles prodiguent aux bleſſés les ſoins les plus empreſſés.

Lecteurs, arrêtons-nous un inſtant avec ces hoſpitalières; approchons de ces lits de douleurs : apprenons à mourir.

C'eſt aux pieds de la ſtatue de la Liberté, que ſes enfans, ſes intrépides défenſeurs, les uns ſur des bancs, les autres sur des matelats, ſouffroient des douleurs aigues, attendoient le pansement, eſpéroient la guériſon, ou voyoient approcher la mort, ſans laiſſer échapper la plus légère plainte, le moindre ſoupir. Un ſeul ſoin, une ſeule inquiétude les tourmentoit tous : *Les Chouans ſont-ils battus ? Les Républicains ſont-ils vainqueurs ?* étoient les ſeules queſtions qui échappoient à leurs bouches mourantes.

Baraillon, *Lehardy*, *Siblot*, *Laurent*, *Maurel*, & tous les autres médecins & chirurgiens qui ſe trouvoient dans l'aſſemblée, ſe multipliant auprès des malades, ſuppléoient les chirurgiens de la maiſon de ſanté du Gros-Caillou, qui n'arrivoient pas (1). Le

(1) Ils étoient consignés au *Gros-Caillou*. Le citoyen *Borel* se charge d'aller les chercher, muni de l'ordre;

citoyen

citoyen Marigue, chirurgien des grenadiers de la Convention, soutint seul, pendant quelques momens, toute la besogne; bientôt il fut secondé par les citoyens *Martin & Adamuni*, que l'on avoit été chercher dans les rangs des *patriotes de 89*.

Le gouvernement croyoit d'une foi si vive, qu'il n'y auroit point d'action, qu'il ne se trouva ni vinaigre, ni linge, ni charpie.

Boulouvard, chef à la commission des relations extérieures, passoit dans la salle des blessés; il entend demander du linge; il offre sur-le-champ un mouchoir blanc qu'il portoit; es-tu patriote, lui demande fièrement le blessé. Oui, certes, répond *Boulouvard*. J'accepte ton mouchoir, j'aurois refusé celui d'un aristocrate.

Au milieu des bons citoyens qui prodiguoient leurs soins aux blessés, il étoit impossible de ne pas distinguer le représentant *Grégoire;* par-tout il portoit dans leurs ames souffrantes le beaume de la conso-

---

il parvient, à travers les balles et malgré les rebelles, à l'hospice du Gros-Caillou. Cinq élèves mettent le plus grand zèle à le suivre, ils étoient accompagnés d'autant d'infirmiers; mais la *commission de santé*, séante rue de *Lille*, retint ces braves jeunes gens pendant trois quarts d'heure, sous prétexte de délibérer et de faire signer un arrêté par douze individus.

lation; de combien de héros il a recueilli les derniers soupirs !

Plusieurs chantoient des hymnes à la liberté.

L'un vouloit absolument qu'on lui rendît son fusil & se trouvoit assez fort pour retourner à l'ennemi.

Grégoire arrive près d'un soldat qui avoit la cuisse cassée. Vous n'êtes point encore pansé, brave homme. Non, répond-il froidement, voilà un de mes camarades qui est plus mal que moi, qu'on le panse auparavant.

Un autre lui disoit : Je donne ma vie pour la République, j'en aurois mille que je les sacrifierois pour elle. Je recommande à la Convention ma femme & mes enfans. Comptez sur elle lui répondoit *Grégoire*, comptez sur sa générosité, sur sa reconnoissance.

Un volontaire gissoit couvert de sang & de blessures; j'essayois, dit ce représentant, d'alléger ses peines; il me répond gaîment : *C'est pour la liberté : on ne se doute pas que l'on souffre.*

Un blessé remarquant l'empressement de Grégoire autour de lui; camarade, lui dit-il, embrasse-moi; vas, je te jure que nous en haïrons davantage les rois; nous en aimerons davantage la République.

Le citoyen Favier, proſcrit par les égorgeurs du département des Bouches-du-Rhône, arrive à Paris quelques jours avant le 13 vendémiaire. Il apprend le péril de la Convention; il vole ſe rallier autour d'elle. Il prend ſa place dans un des bataillons de 89; on lui en donne le commandement; il étoit au poſte meurtrier de Saint-Roch; un *biscayen* atteint Favier au milieu de la cuiſſe, lui briſe l'os en pluſieurs endroits, et lui fait une énorme bleſſure. Il eſt tranſporté au ſallon de la liberté; *Péliſſier*, ſon ami, qui donnoit ſes ſoins aux autres bleſſés, entend ſa voix, le reconnoît, veut s'informer de ſon état; .... *la repréſentation nationale eſt-elle en ſûreté*, s'écria Favier, les poſtes ſont-ils encore à nous? Les canons ſont-ils toujours au pouvoir des républicains?.... Oui, mon ami, — eh bien! vive la République & parlons à préſent de ma bleſſure..... Il eſt mort à l'hoſpice du Gros-Caillou (1).

Un bleſſé traverſoit le ſallon des Victoires, ſes yeux ſe portent ſur ces innombrables drapeaux qui en tapiſſent les murs; ah! ah! dit-il, en voilà de *jaunes & noirs* que je reconnois; mes amis, j'en ai pris un,

(1). A la séance du 15 au soir, au moment où ce brave homme fut apporté, *Leblanc* demanda sa liberté définitive. *Ph. Delleville* proposa gravement le renvoi aux comités! Et sans *Legendre*, qui insista, peut-être cette liberté définitive n'auroit été prononcée qu'après la mort du blessé.

il doit y être, n'allons pas plus loin, je veux mourir ici.

Le secrétaire, l'ami particulier de Lepélletier, que Pâris assassina, fut blessé, au poste de la rue du Dauphin, par une balle, qui, frappant la muraille, lui rejaillit dans l'épaule & lui brisa l'omoplate. Il étoit couché dans le sallon de la Liberté. Un représentant, qui, sans le vouloir, n'a que trop secondé la réaction terrible qui nous tue, s'approche de son lit & lui témoigne le plus vif, comme le plus sincère intérêt. Je suis persécuté comme terroriste, lui dit le blessé & j'ai bravé la mort en défendant mes persécuteurs. La représentation nationale est en danger; le poste où je viens d'être blessé est très-foible; vole à la tribune, demandes qu'on envoye à ce poste plusieurs représentans, pour y soutenir le courage des républicains; sollicites l'honneur de marcher avec eux, meurs sur-le-champ de bataille pour réparer les maux que tu as fait à ton pays..... Le représentant l'embrasse, verse des larmes;.... à l'instant un de ses amis s'approche: l'affaire, dit-il, n'est point encore terminée, mais la victoire est décidée pour les républicains... Retournes donc au combat, dit avec chaleur le blessé, il est si doux de verser son sang pour la patrie! *Vas te faire blesser, puisqu'il en est encore temps!*

Si quelque chose pouvoit égaler la grandeur d'ame de ces généreux martyrs de la liberté, ce seroit l'intérêt vif & touchant, l'énergique dévouement avec

lesquels les femmes secouroient les blessés, étanchoient leur sang. J'ai vu de ces femmes, qui, depuis 24 heures n'avoient point quitté la Convention, oublier toutes leurs fatigues, rester sur pied pendant toute cette longue nuit, prodiguer aux blessés les soins les plus tendres, avec cet abandon qu'on n'auroit pas osé exiger d'une sœur, d'une épouse, d'une amante. Le linge n'arrivant pas assez promptement, & les mouchoirs ne suffisant pas, une d'elles, la femme du général Dufraisse, coupa sa chemise pour en faire des bandes; *brave femme*, disoit en soupirant le blessé, *je vous connois, j'ai été frappé à côté de votre mari*....

Les épouses de *Bentabolle*, de *Dubois-Crancé*, de *Calès*, *Montmayou*, les deux filles de *Durocher*, l'épouse de *Saint-Sauveur*, ne quittèrent point la salle des blessés. Au milieu d'elles, on distinguoit l'épouse du président *Baudin*; heureuse d'avoir son domicile dans l'intérieur, c'est elle qui secourut le plus efficacement les blessés; linge, vinaigre, eau-de-vie, rien ne lui appartenoit plus, tout appartenoit aux blessés.

Ces soins généreux, les secours de l'art &, plus que tout cela, les bonnes nouvelles qui se succédoient avec rapidité, rappeloient les blessés à la vie.

Sur les neuf heures & demie du soir, *Cavagnac* avoit instruit l'assemblée de ce qui s'étoit passé au poste dangereux de la rue du Dauphin; à dix heures,

Barras vient rendre un compte ſommaire du ſuccès des attaques faites aux différens poſtes.

Par-tout les républicains avoient obtenu l'avantage ; il invite la Convention à reſter calme. La victoire eſt à nous, diſoit Barras, & les révoltés ſeront bientôt forcés dans les poſtes plus éloignés qu'ils occupent, comme ils l'ont été dans ceux qui environnent le Palais-National.

Il falloit cette aſſurance du général pour diſſiper entièrement les inquiétudes qui pouvoient encore agiter les eſprits.

On entendoit encore battre la générale dans le lointain. Des rapports sûrs annonçoient que les patrouilles républicaines ſe rencontroient fréquemment & faiſoient le coup de fuſil dans la rue de la Loi avec les patrouilles des révoltés. Dans la ſection *Lepelletier*, dans celle de la *Butte-des-Moulins*, de *Brutus*, du *Théâtre-François*, les meneurs, ne prenant plus conſeil que de leur déſeſpoir, faiſoient inviter, au ſon de la caiſſe, tous les citoyens à monter dans les étages ſupérieurs les pavés des rues, à faire bouillir de l'eau pour écraſer & brûler les *ſoldats de la Convention.* A la ſection du Mail, on arrêtoit de ſe ſaiſir des femmes & des enfans des patriotes, & de les garder en ôtages.

Ils publioient par-tout que les communes de *Saint-Denis*, *Verſailles*, *Saint Germain*, *Mantes*, &c., ve-

noient au secours des Parisiens avec des troupes nombreuses & beaucoup d'artillerie.

On savoit aux Tuileries que ces bruits, enflés par les rebelles, n'étoient pas cependant tout-à-fait dénués de fondement. On étoit instruit que la section *Lepelletier* s'étoit environnée de retranchemens & de barricades; qu'elle avoit plusieurs pièces de canon.

On a su depuis que de nombreux émissaires, répandus dans les environs, avoient enlevé les canons de *Belleville* & ceux de *Choisi*.

On s'attendoit donc à une journée plus chaude; mais plus décisive que celle du 13.

A la pointe du jour, le général *Berruyer* se porta sur la place *Vendôme*; le général *Brune* s'empara de l'intérieur du *Palais-Royal*.

Le général *Duvignan* partit de la place de la *Révolution* pour suivre le Boulevard.

A dix heures du matin, toutes les colonnes se mirent en mouvement; le général *Gardom* se rendit avec sa troupe & une pièce de huit, rue *Neuve des Petits-Champs*, au coin de la Bibliothèque. Quelques minutes après, il se porta avec un obus & 100 grenadiers de la Convention, à l'embouchure de la rue *Vivienne*; le général *Berruyer* fit pointer deux pièces de huit vis-à-vis la rue des Vieux-Augustins, battant

ſur la ſection *Lepelletier*; le général *Duvignan* continua ſa marche ſur les boulevards, s'empara de la tête des rues de Richelieu & Montmartre. Le général Vachot, avec une diviſion de tirailleurs, protégeoit la droite du *Palais-Royal* juſqu'à la place *Victoire*.

Il étoit dix heures & demie: *Barras* arrive à l'embouchure de la rue Vivienne. Dans le fond de la rue, une foule de femmes maſquoient le chef-lieu de la ſection. On les invite à ſe retirer; elles font mine de vouloir reſter en place, mais au commandement de *canoniers à vos pièces*, à la vue de la mêche que l'on fit étinceler à leurs yeux, elles ſe retirent & découvrent une pièce de 4 & des hommes armés.

Le repréſentant du peuple fait ſommer les ſectionnaires par un officier de police de dépoſer leurs armes & leur accorde dix minutes pour exécuter cet ordre.

Cinq minutes étoient àpeine écoulées que pluſieurs membres du comité de cette *terrible* ſection, arrivent tous tremblans; nous dépoſerons, diſent-ils, nos armes avec joie; mais pour les chefs de la rebellion, nous ne pouvons les livrer; ils ſont en fuite.

Un fort détachement compoſé de dragons, de grenadiers de la Convention, de volontaires, & de patriotes de 89, fut envoyé pour s'emparer *du chef-*

lieu de la section. On y trouva 30 à 40 chevaux ; une grande quantité de fusils & 4 pièces de canon.

La section de Brutus avoit fait arrêter la femme d'un représentant du peuple ; cette section donnoit quelqu'inquiétude ; Le jour même, à neuf heures & demie *Vauchelet*, vice-président, commandant de bataillon, & *électeur*, avoit ordonné de faire battre *un rappel.*

Il avoit fait proclamer à 9 heures & demie que la Convention étoit en guerre contre le peuple, qu'elle avoit promis le pillage aux troupes. Les citoyens étoient appelés à la section sous peine d'être déclarés traîtres aux intérêts du peuple ; & à dix heures, personne n'arrivant à la section, *Vauchelet* avoit pris la fuite.

Le général ordonne une continuation de mouvement.

La colonne du général *Duvignaud* fila sur le boulevard, jusqu'à la rue *Poissonnière* ;

Celle du général Berruyer se rangea en bataille sur la place *Victoire* ;

Celle du général *Brune* se porta au Pont-au-Change & ouvrit la communication avec la colonne du général Carteaux qui étoit au Pont-Neuf.

Après avoir fermé la section de Brutus, la pre-

mière colonne se porta sur la place de Grève; le général à la tête du détachement de cavalerie, se porta au fauxbo[urg Saint-]Antoine. Il est accueilli aux cris *de vive la République*; on visita la section du Panthéon; & les clefs du Théâtre-Français furent portées à la Convention.

Dans le même tems, vingt chasseurs désarmoient sur la route de Neuilly, deux cents hommes qui venoient de Saint Germain, avec deux pièces de canon.

On arrêtoit de tous côtés, & sur toutes les routes les émissaires & quelques sous-chefs des révoltés qui fuyoient à toute bride, presque tous revêtus de l'uniforme à revers *noirs* ou *verds*, & n'ayant pour passeport que des invitations adressées aux communes voisines, par les comités d'exécution du *Théâtre Français*, ou de la section *Lepelletier*.

En moins de quelques heures, le comité de sureté générale, le corps de garde, & la maison *des orties* furent remplis. Cependant de tous les chefs connus de la révolte, le seul *Lafond*, ancien garde du corps, fut arrêté.

Le lendemain 15, les sections rebelles, ainsi que les grenadiers & chasseurs des autres sections furent désarmés.

Ainsi se termina cette rebellion préparée depuis si long-tems, & sur laquelle l'incorrigible royalisme avoit fondé de si grandes espérances. Ainsi fut déjouée

cette conſpiration la plus attroce dans ſon but, la mieux combinée dans ſes moyens, la plus vaſte dans ſon plan, de toutes celles qui aient encore menacé la liberté naiſſante.

J'ai vu de très-près toutes les criſes de la révolution; j'en ai étudié tous les mouvemens. Un caractère eſſentiel diſtingue celui-ci de tous ceux qui l'ont précédé. *Il n'a point été* POPULAIRE.

Envain les charlatans qui conduiſoient la révolte ont-ils voulu parler au nom de la *ſouveraineté du peuple*; ces mots *grimaçoient* dans leur bouche; leur réputation étoit faite; ils n'ont pas ſu *ſe faire peuple*; & malgré la misère qui l'accable, ce peuple, ne comprit point leur langage, ne connut point leur coſtume, ne répondit point à leur appel. Ils ont été battus parce qu'ils n'avoient ni *popularité* ni *courage*. Ils ont été battus parce qu'ils vouloient la royauté.

Il faut le dire, la Convention n'a pas ſu profiter de la victoire. Des politiques qui font pitié, des grands hommes qui font pitié, des révolutionnaires qui font pitié, ont reculé devant la ſalutaire & tranchante meſure qui briſoit l'ouvrage de la conſpiration. Ils ont eu peur; ils ont remis en queſtion ce que le canon du 13 avoit jugé; l'exécution pure & ſimple du décret du cinq fructidor, auroit rompu toute la trame; ce décret a été mépriſé & la *trame ſubſiſte*. Les conſpirateurs ont été vaincus, & la conſpiration exiſte toute entière! . .

Je desire me tromper; mais un noir pressentiment m'afflige, me consterne. Cette fatale expérience du passé, qui fait quelquefois lire dans l'avenir, m'afflige, m'assassine.

Non, cette apparente, cette brusque tranquilité dont quelques politiques nous parlent avec hypocrisie, ne porte point la sécurité dans mon cœur. Ce silence m'inquiète; ce calme plat m'épouvante. ..... Annonceroit-il une tempête prochaine, horrible? O Convention, un instant tu as pu faire disparoître entièrement le levain funeste de la guerre civile : des hommes, ou cruellement dupes de leur bonhommie, ou bouffis d'orgueil, ou *scélérats*, ont paralisé tes moyens, ont arrêté ton bras...... Ils sont bien coupables sans doute, les hommes atroces qui t'ont fait faire le mal; mais sont-ils donc innocens les trembleurs imbéciles qui t'ont empêché de faire le bien?

Aujourd'hui le salut de la patrie va dépendre de la formation du pouvoir exécutif. C'est l'étoile du salut; c'est sur elle, qu'au milieu de la nuit qui couvre les destinées de la République, tous les regards sont tournés. En le formant, Législateurs, vous nous direz si vous voulez ou la paix ou la guerre, ou le bonheur du peuple ou sa misére, ou la République ou la royauté.

L'Europe envieuse, l'Europe inquiète nous considère. Si des hommes sans couleur & sans caractère, si des amis des nobles, si des amis des prêtres, si des pre-

tecteurs d'émigrés, si des émigrés eux-mêmes sont portés à cette sublime magistrature; la guerre extérieure reprendra sa funeste activité, la discorde civile agitera ses flambeaux, & le volcan de la Vendée vomira encore sa lave brûlante.

Si vos suffrages y portent des hommes brûlans de patriotisme, des hommes qui, ennemis nés de toute tyrannie, ont tué *Capet* & *Robespierre*; des hommes ennemis prononcés des mauvais prêtres & des émigrés; des hommes que la révolution a trouvés pauvres, & qui sont toujours pauvres; des hommes dont l'âme s'aggrandit, dont les forces se doublent dans le danger; des hommes *qui sont peuple* sans être populaciers, qui sont chauds sans être incendiaires; des hommes placés par leurs actions, ENTRE LE SUCCÈS ET L'ÉCHAFFAUD; alors l'Europe met bas les armes, le volcan de la Vendée s'éteint, les conspirateurs fuient: alors on croira à la révolution & à la République; & cette foi ferme, terminant la révolution, établira la République.

RÉAL.

De l'imprimerie de J. G. GUYOT, rue des Francs-Bourgeois F. S. G., n°. 794.